



District de Football du Finistère

Procès Verbal

Assemblée Générale Ordinaire

Financière et Élective

3 octobre 2020 à 9 h 00

Espace Coatigrach

CHATEAULIN

Ordre du jour

1. Allocution de Madame Gaëlle NICOLAS, Maire de CHATEAULIN, Présidente de la Communauté des Communes des pays de CHATEAULIN, PLEYBEN et PORZAY.
2. Allocution de Monsieur Alain POQUET, Président du CHATEAULIN Football Club.
3. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par Monsieur Alain LE FLOCH, Président du Comité Directeur du District de Football du Finistère.
4. Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Financière du 7 décembre 2019 à HANVEC.
5. Présentation du(des) Projet(s) par la(les)tête(s) de liste(s) présentée(s). Présentation des candidats.
6. Présentation des articles des statuts concernant les modalités et procédures d'élections des membres du Comité Directeur du district pour la période 2020-2024, le processus électoral, le scrutin par liste, le nombre de candidats, par Monsieur GOASGUEN président de la Commission Électorale. VOTE à Bulletin secret
7. Élections des représentants des Clubs de district à l'Assemblée Générale électorale de la Ligue de Bretagne prévue le 5 décembre 2020 à SAINT GREGOIRE (35).VOTE.
8. Rapport d'activités présenté par Monsieur Jean LE VIOL, Secrétaire Général. VOTE.
9. Rapport Financier présenté par Madame Christine LE ROUX. Trésorière Générale. Affectation du résultat. Vote
10. Avis du Commissaire aux comptes..
11. Vœu présenté par le Club « Les gars du Roch de Plouneour Menez
12. Informations de la Commission Sportive par Yves SIZUN, Président.
13. Intervention du Docteur Joseph LE VERGE, Président de la Commission Médicale
14. Intervention de Monsieur Olivier CADIC, Conseiller technique Départemental
15. Résultats des élections.
16. Intervention du président de la liste élue.
17. Clôture de l'Assemblée Générale par Monsieur Jean Claude HILLION, Président de la Ligue de Bretagne de Football.
18. Remise de récompenses dans le cadre du PEF et dotations .

POINTAGE

Présences et absences

Nombre de clubs dans le district : 226

Nombre de voix représentées par l'ensemble des clubs du district :507

Nombre de clubs représentés :186 (82,3%)

Nombre de voix représentées :433 (85,4%)

Nombre de clubs absents :40

Nom de voix représentées par les clubs absents.:74

Nombre de clubs ayant été présents mais n'ayant pas voté: 4

OUVERTURE 9h15 :

Le Président du district :

• A cet instant l'état des émargements me permet de déclarer , que conformément à nos statuts, le quorum est atteint , Je déclare ouverte l'assemblée générale du district de football du Finistère et place donc à l'ordre du jour l'intervention de Madame Nicolas maire de Châteaulin,

Mais avant votre intervention Madame le Maire, je voudrais vous adresser à vous ainsi qu'à Monsieur le Président du club du F.C. Châteaulin et à ses dirigeants mes plus sincères remerciements pour l'accueil que vous nous avez réservé et pour la mise à disposition de cette salle de Coatigrach, permettant d'assurer dans un contexte particulier , le bon déroulement de cette assemblée . «Du moins jusqu'au moment où je vous parle, c'est parfait ».

1/ Allocution de Monsieur Michel QUEFFURUS , Maire Adjoint de CHÂTEAULIN

Monsieur Le Président, Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand plaisir, que je vous accueille ce matin ci dans un espace Coatigrach rénové, mais comme vous l'avez constaté en arrivant le chantier n'est pas encore terminé.

Madame Gaëlle NICOLAS, maire de Châteaulin, a eu un empêchement et m'a chargé en qualité d'adjoint aux associations sportives de participer à votre Assemblée générale.

Comme vous le savez, Châteaulin est une ville sportive. En effet , qui ne connaît pas le Circuit de l'Aulne, devenu Boucles de l'Aulne, mais le cyclisme c'est également le Véloce Club qui éclore dans ses rangs Victor GUERNALEC, passé professionnel il y a peu. On peut citer le Handball Club avec ses seniors féminines en Nationale 3 et les gars en pré-nationale, et aussi le rugby, l'aviron, le kayak, l'aviron, le BMX, la course à pied, le tennis de table, le judo, le karaté ... et j'en oublie certainement.

C'est aussi bien sûr le CHATEAULIN FOOTBALL CLUB présidé par Alain POQUET, fort de ses presque 300 licenciés et d'une quinzaine d'équipes en compétitions et dont l'équipe première coachée par Didier HASCOET est pensionnaire de Régionale 1. La commune vient d'investir un gros budget dans la réfection totale de la pelouse et l'aménagement du stade pour que les joueurs aient les meilleures conditions pour pratiquer leur sport. La commune et le CFC travaillent souvent avec le district et nous sommes fiers que vous ayez choisi d'installer votre nouveau siège chez nous, au centre du département .

Avant de passer la parole à Alain, en tant qu'élu, je voulais vous remercier, vous les bénévoles, vous tous qui êtes ici, présidents, secrétaires, trésoriers, membres , mais aussi les traceurs de terrains, laveurs de maillots, les barmans, ... Sans vous il n'y aurait pas d'associations, pas d'entraînements, pas d'accompagnements de jeunes, pas de vie dans les bourgs.

Bravo à tous pour votre engagement, et Bonne Assemblée Générale.

• **2. Allocution de Monsieur Alain POQUET,**
Président du CHATEAULIN Football Club.

Monsieur Alain POQUET, présente un aperçu de son club issu dans les années 70 de la fusion des 2 clubs châteaulinois existant à l'époque : les Coquelicots de Châteaulin et l'Amicale Laïque de Châteaulin. Voici les effectifs :



FC CHÂTEAULIN

Date d'affiliation : 01/11/1933

Président : Alain POQUET

289 licenciés

21 équipes

Seniors G : 52

U18G / U19G : 10

U16G / U17G : 32

U14G / U15G : 36

Foot Animation G : 99

Foot Animation F : 9

Dirigeants : 46

Éducateur : 1

Arbitres : 4

3/ Accueil et rapport moral par Monsieur Alain LE FLOCH, Président du District.

Madame le Maire,
Madame Dolliou, représentant Monsieur Richard FERRAND, député,
Monsieur le Président de la Ligue de Bretagne,
Monsieur Le président Délégué de la Ligue de Bretagne,
Monsieur Le Directeur de la Ligue de Bretagne,
Monsieur le Représentant de la D.D.J.S. et de la Cohésion Sociale,
Monsieur et Madame les conseillers départementaux du canton.,
Mesdames, Messieurs les représentants des clubs,
Mesdames, Messieurs les représentants de la presse .

Chers amis du football finistérien,

Bonjour à tous.

Je ne voudrais pas commencer cette assemblée sans vous demander, comme il est de tradition, d'avoir une pensée pour tous ceux qui ont œuvré au succès de notre football départemental d'une manière ou d'une autre et qui malheureusement nous ont quittés depuis notre dernière assemblée , avec une pensée particulière pour un de nos amis vice/président du district Joël LANTON qui a été pour nous tous un fidèle compagnon de route. En guise de reconnaissance nous remplacerons la traditionnelle « minute de silence » par une salve d'applaudissements.... merci

S'il fallait d'une phrase choc pour décrire cette saison, je dirais « une année noire à marquer d'une pierre blanche ». une saison que je souhaite ne plus revivre, autant pour vous, dirigeants, joueurs, arbitres, bénévoles, que pour nous tous au district. Un match non fixé au calendrier nous est tombé dessus avec comme seul résultat de gagner ce combat contre la covid19. Comme dans un mauvais scénario, tout s'est arrêté à la mi-mars à l'annonce de l'arrivée du coronavirus et de la crise sanitaire sans précédent, que nous avons dû subir et qui malheureusement n'est pas terminée. Cette pandémie a changé nos vies, et nous avons dû, à compter de cette date, nous adapter aux décisions de l'État , de nos instances fédérales(FFF, LFA) et encore plus à ce jour dans la gestion du protocole qui est très complexe sans savoir précisément où se situe le sportif par rapport au sanitaire. nous écouterons avec beaucoup d'attention les interventions de notre médecin et du président de la Ligue sur ce sujet.

Quelques soient les décisions prises il était évident que cela ferait forcément des heureux et des mécontents. La ligue et ses districts n'ont eu pour rôle que d'appliquer les consignes et mesures imposées. Il n'y avait sur ce point aucune bonne

solution. La notion d'équité sportive dans la situation que nous vivons pouvant être l'objet de discussions infinies.

Inutile donc de revenir dessus si ce n'est à rappeler qu'il y a eu une descente par poule et par division et que les montées se sont faites sur la base du système pyramidale validé par chaque district.

Une assemblée est un moment essentiel de la vie d'une association. même avec 4 mois de décalage et une nouvelle saison qui a commencé ; il est bien de présenter le bilan, premier signe de santé générale de notre sport, en développant les constats et perspectives. c'est pour cela que je laisserai le soin au secrétaire général , à la trésorière, aux présidents de commissions de les afficher et de les commenter .

Je vais essayer d'être bref dans mon intervention pour montrer l'exemple aux différents intervenants qui me succéderont surtout après une saison qui n'a duré que 6 mois où les motifs de satisfaction sont plus limités que les précédentes tant sur le plan sportif de par l'arrêt brutal de nos compétitions que dans l'absence de l'ensemble de nos finales de coupes et des grands événements pour les jeunes (journées des débutants, festival U13 pitch, rassemblement des sections sportives, journée des bénévoles , organisation des tournois annuels principalement dans les tournois qui sont la vitrine du football finistérien organisés pendant les week-end de l'Ascension et celui de la Pentecôte. etc.....

La gestion des compétitions a été compliquée aussi avec une météo capricieuse , principalement en novembre. Inutile de vous dire que la gestion des calendriers a été un vrai casse tête.

Autre sujet de préoccupation, lié en partie au précédent , les arrêtés municipaux d'interdiction d'utilisation des installations ; je pense principalement aux rassemblements et compétitions des jeunes du samedi. Je rappelle que le district n'a aucun pouvoir en la matière et que les municipalités sont maîtresses chez elle, mais une inquiétude existe. C'est un sujet de préoccupation . Si des clubs ont des idées, ils seront associés aux réflexions.

Enfin dernier sujet et le plus préoccupant de tous, les incivilités et la violence sur et en dehors des terrains. Petit à petit, ce qui n'était au départ que des faits plus ou moins sectorisés qui se banalisent et qui sont en train de gangrener notre sport. Ce fléau est un enjeu collectif et malheureusement l'exemple ne vient pas toujours du haut niveau.

Je ne peux passer sous silence mon inquiétude sur les incidences que la crise covid19 aura sur les budgets des clubs et dans leur fonctionnement. C'est une saison d'interrogations et d'incertitudes. Certes la FFF dans le cadre de fonds de solidarité a décidé d'apporter un soutien financier à l'ensemble des clubs amateurs accompagnée par la Ligue et le District sur la base de 10€ versés début septembre sur les comptes clubs et début octobre pour les demandes tardives. ainsi qu'une dotation de ballons pour les clubs ayant moins de 100 licenciés. En plus, conscient des difficultés

financières rencontrées par bon nombre de clubs à l'entame de ce début de saison , notre trésorière Christine LEROUX vous communiquera une décision prise par le comité directeur lors de sa dernière réunion. Nous savons aussi que les partenaires pour la plupart seront moins généreux et les entrées au stade moins nombreuses. Surtout en programmant 4 matches pros tous les dimanches à 15 h. Je le dis haut et fort c'est inadmissible; le dimanche après midi doit rester au foot amateur. Car n'oublions pas que nos clubs constituent l'âme du football, des lieux de vie d'apprentissage et d'épanouissement.

Après ce préambule je voudrais non pas faire un rappel exhaustif de tout ce qui s'est passé pendant ses 4 ans de mandature, mais attirer votre attention sur quelques points particuliers . Les objectifs que nous nous étions fixés en 2016, ce qui a été fait en bien mais aussi ce qu'il y a eu en moins bien et donc à améliorer, car nous n'avons pas la prétention de détenir toujours la vérité, comme disait Pierre Dac «Si tous ceux qui pensent avoir raison n'avaient pas tort, la vérité ne serait pas loin».

Pour rappel, le district de football du Finistère est issu de la fusion des ex districts nord et sud du département imposée par les pouvoirs publics dans le cadre de la réforme sur la régionalisation , survenue en octobre 2016. L'unification des 2 districts, qui étaient autonomes dans leur gestion administrative, financière et technique a nécessité une réorganisation afin d'atténuer au maximum les disparités constatées entre les différentes instances, sachant que le secret du changement est de focaliser toute son énergie non pas à combattre l'ancien mais à construire le nouveau. Le slogan fédéral n'était-il pas « nouvelle équipe , nouveau logo, nouveaux locaux »

Tout d'abord je voudrais vous dire ,que nous avons essayé de nous donner les moyens conformément à notre projet porté à l'assemblée de Pleyben le 19 juin 2016 .

En prenant la décision forte de positionner en un lieu central du département notre nouveau siège (qui sera) Châteaulin site retenu à l'AG d'Hanvec en décembre dernier, dans le but de maintenir une répartition harmonieuse au sein de toutes les zones géographiques et de réunir nos salariés principalement les administratifs et optimiser leur travail d'équipe en développant une réelle culture d'entreprise à votre service.

A ce jour le bâtiment de Brest est vendu depuis presque un an et celui de Quimper après un premier échec , nous devrions dans le courant du mois d'octobre signer un compromis. une fois cette démarche officialisée, nous nous lancerons dans le projet de la nouvelle construction.

Une nouvelle gouvernance :

Il a été acté à l'Assemblée Générale de Saint Renan le 22 juin 2019 la décision de diminuer le nombre de membres au comité de direction à savoir 21 au lieu de 32 membres et au bureau de 10 à 7 membres ; ceci pour une meilleure fluidité dans les échanges et les décisions tout en conservant une représentativité territoriale et la

diversité des compétences (10+10)+1.

Renforcement de notre équipe technique : Aujourd'hui au nombre de 5 dont un CTD pour accompagner (avec les élus) et travailler avec les clubs dans la formation, l'animation, assurer un développement maximal de la pratique du football chez les jeunes, de la féminisation dans sa promotion et structuration, la mise en place et le suivi des services civiques dans les clubs. Je rappelle que les missions de service civique sont destinées à des jeunes de 18 à 25 ans sans conditions de diplômes. Ces missions sont renouvelées dès octobre pour une durée de 8 mois. ces dossiers sont gérés par Olivier Cadic et Jeremy Laot. La labellisation des clubs, le suivi des sections sportives avec celle départementale de Chateauneuf du Faou. Et autre bonne nouvelle ; nous avons réussi à marier après 4 années de concubinage nos 2 amicales d' éducateurs.

Accompagnement des arbitres

Je voudrais au bout de ces 4ans vous dire combien j'ai été sensible aux actions menées par notre CDA, tant dans la gestion au quotidien que dans la formation des arbitres pour leur progression. Les résultats sont là pour le confirmer. mais malgré cela une fois de plus je fais le même constat : l'arrêt de beaucoup de jeunes arbitres. A ce jour pour info, 130 arbitres n'ont pas renouvelé leur licence, avec souvent comme principale raison l'environnement des matches. De ce fait nous constatons une augmentation plus importante des clubs en infraction aux statuts de l'arbitrage.

En conclusion de ce bilan, même s'il est toujours possible de faire mieux, notre volonté première a été de rester à votre service à votre écoute et de vous permettre de faire pratiquer à vos adhérents leur passion du football dans le respect d'une équité sportive.

Je voudrais maintenant adresser mes remerciements à toute l'équipe du district, salariés, principalement à l'équipe administrative qui, dans un contexte particulier de travail lié à quelques changements dans le personnel et surtout à un dysfonctionnement du système informatique FFF qui a perturbé sérieusement le travail à l'entame de la saison sportive et je dois toujours le dire malheureusement aux élus, membres de commissions, arbitres, éducateurs, je veux les remercier pour leur engagement à mes côtés au cours de cette mandature, de leur rigueur, de leur professionnalisme auprès de vous qui sont indispensables pour la bonne marche de notre district.

Je voudrais avec beaucoup de respect remercier ceux qui ont décidé pour des raisons diverses de mettre comme l'on dit en terme marin « sac à terre » pour le travail qu'ils ont accompli au service du district et leur dire combien j'ai de l'estime pour eux, même si nous avons connu quelque fois désaccords, merci donc à Laurent ABGRALL, Denis LE DEZ, Jacques L'HOURL, Séverine LE ROUX CRAS, Lanig

KERVAREC, Joël YVENOU (applaudissements) car s'engager au service des autres et d'une cause aussi importante que le football, c'est quelque chose. évidemment vous le savez , puisque vous êtes tous dans des clubs ou vous avez accepté des responsabilités qui ne sont pas faciles à gérer. donc mes remerciements, finalement , ils vont à tout le monde.

Si aujourd'hui nous pouvons être fiers d'être un district représentatif de la Ligue de Bretagne , vous pouvez le constater Monsieur le Président nous ne le devons pas uniquement au nombre de licenciés , ni à notre caractère bien trempé ni même pour rester dans l'actualité à notre nouvelle Miss Bretagne ; nous le devons à la qualité de nos formations et au travail que vous, les clubs vous accomplissez chaque jour.

Je terminerai en rappelant que le football est un jeu d'équipe, la vie du district est régie par la même règle, seul le district n'aurait pas les moyens de remplir ses missions .

Je dois remercier avec plaisir celles et ceux qui nous apportent des moyens indispensables au développement de nos activités.

- nos partenaires du monde du football(FFF, LFA , LIGUE),
- nos partenaires institutionnels,
- nos partenaires privés (Crédit Agricole)
- les médias.

La qualité des relations que nous avons su construire et surtout développer tout au long de cette mandature est une marque de reconnaissance du sérieux de notre district.

Souhaitons nous tout simplement une bonne saison sportive entourés de ceux que nous aimons avec des projets selon le principe que c'est l'action qui fortifie et non le repos qui affaiblit.

Prenez soin de vous, merci de votre écoute.

4/ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Financière du 7 décembre 2019 à HANVEC. Vote

Jean LE VIOL, Secrétaire Général sollicite l'Assemblée pour l'approbation du Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire et financière du 7 décembre 2019, à Hanvec. Le texte de ce PV étant sur le site du district depuis début janvier 2020. Personne ne demandant la parole, la proposition est soumise au vote à mains levées : unanimité.

Le PV est approuvé.

5/ Présentation du(des) Projet(s) par la(les) tête(s) de liste(s) présentée(s). **Présentation des candidats.**

Une seule liste a candidaté pour se présenter aux élections au Comité directeur Du District 29 pour la mandature 2020/2024. Cette liste est menée par Alain LE FLOCH.

PROJET LISTE « ALAIN LE FLOCH ».

PRESENTATION DU PROJET PORTE PAR LA LISTE.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique fédérale et régionale et dans la continuité des évolutions conduites par le district lors de la dernière mandature ;

NOTRE AMBITION

Accompagner nos clubs dans leur structuration et la dynamisation de leurs actions.
Construire ensemble un football départemental fort, dynamique, ouvert à la diversité des attentes des pratiquants.

UN PROJET EN 7 AXES.

LA CONFIANCE EST UN ELEMENT MAJEUR. SANS ELLE , AUCUN PROJET N'ABOUTIT.

(Eric Tabarly)

AXE 1./UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

Avec la mise en place d'un comité de direction impliqué et complémentaire de 21 membres dont 4 représentants des familles (Médecin, Féminine, Arbitre, Educateur) et d'un bureau resserré de 7 Membres. Ayant pour mission de développer les valeurs au travers d'un dispositif « PRETS »

P. plaisir, passion, proximité

R respect, reconnaissance, responsabilisation

E engagement, exemplarité

T tolérance, travail, transmission

S solidarité, sectorisation.

AXE 2./ LE DISTRICT DOIT ETRE UN CENTRE DE RESSOURCES A TRAVERS UN PROJET SPORTIF, EDUCATIF, ASSOCIATIF, SOCIÉTAL.

Etre également une instance fédératrice et surtout être aux côtés de ses clubs et travailler avec ses clubs . Il faut privilégier les échanges directs, pour les évolutions des pratiques . La notion de proximité est indispensable.

AXE 3./ _UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE POUR LA SATISFACTION DES ACTEURS

Une équipe administrative composée de 4 permanents
Une équipe technique départementale composée de 4 permanents
Des intervenants dans le cadre du football en milieu scolaire.
Des membres de commissions élus et nommés.
2 lieux de travail, de réception , d'écoute et de formation, siège social sur Brest, établissement secondaire sur Quimper.
Maintenir et entretenir un accueil de qualité.
Maîtrise des outils de modernisation, de communication et valorisation des systèmes d'information.
Développement de la visioconférence entre les 2 sites ;
Un lieu de formation technique et arbitral à Châteaulin.
Des réunions décentralisées dans les secteurs où clubs.
Promotion de l'image du football finistérien par la communication.

Axe 4 ./ AIDE AUX CLUBS.

Formation à l'élaboration, animation, suivi des projets club.
Formations techniques a la portée des besoins des clubs.
Accompagnement par l'équipe technique départementale dans la construction politique d'encadrement.
Accompagnement et valorisation du bénévolat.

AXE 5./ FEMINISATION

Accès des femmes aux responsabilités de la vie des clubs.
Promotion du football féminin
Développement et structuration.

AXE 6./ RECRUTEMENT ET FIDELISATION DES ARBITRES.

Formation, accompagnement , valorisation .

AXE 7./ ASSURER UN DEVELOPPEMENT MAXIMAL DE LA PRATIQUE DU FOOTBALL CHEZ LES JEUNES.

Structuration des écoles de football, labellisation
Nouvelles pratiques , championnats plus attractifs, compétitions adaptées
Jouer autrement , à d'autres moments, à d'autres rythmes

PENSER A L'AVENIR, C'EST AGIR AU PRESENT.

Mandature 2020/2024

Liste menée par Alain LE FLOCH

Noms Prénoms	Fonction prévue
LE FLOCH Alain	Président
LE DROFF Jean Yves	Secrétaire
LE ROUX Christine	Trésorière
STEPHAN Joseph	« Arbitre »
RAZER Pascal	« Educateur »
LE LAY Lydie	« Licenciée féminine »
LE VERGE Joseph	« Médecin »
BIALGUES Dominique	Membre
BOULCH Rémy	Membre
CHEVALLIER Patrick	Membre
GILLES Marc	Membre
GONNIN Claude	Membre
GOUES Max	Membre
HEREUS Jean Pierre	Membre
LE GALL Gilbert	Membre
LE VIOL Jean	Membre
QUEAU Alain	Membre
RAYMOND Frédéric	Membre
SIZUN Yves	Membre
TOULEMONT André	Membre
TREGUER Luc	Membre

• **6. Présentation des articles des statuts concernant les modalités et procédures d'élections des membres du Comité Directeur du district pour la période 2020-2024, le processus électoral, le scrutin par liste, le nombre de candidats, par Monsieur GOASGUEN président de la Commission Électorale. VOTE à Bulletin secret.**

Monsieur Alain GOASGUEN apporte toutes les informations nécessaires et une pause de 10mn est accordée pour le vote à bulletins secrets.

7. Élections des délégués des Clubs de district à l'Assemblée Générale électorale de la Ligue de Bretagne prévue le 5 décembre 2020 à SAINT GREGOIRE (35).VOTE.

Jean LE VIOL propose une liste de 19 noms de membres de clubs de district pour représenter ces clubs aux Assemblées Générales de Ligue.

Le vote a lieu à main levée et la liste ci dessous est largement élue à une très grosse majorité.

**LISTE des DELEGUES du DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE
pour L'AG de la LIGUE DE BRETAGNE de FOOTBALL du 5 décembre 2020**

NOM PRENOM	Clubs	N° Licence
GOURMELON Hervé	BREST Légion St Pierre	
GILLES Marc	AVEN BELON	2210311328
CHEVALLIER Patrick	FC BREST BERGOT	2219612037
TANGUY Elisabeth	SAINT DIVY Sports	2547919371
HEREUS Jean Pierre	Gars d'Ys TREBOUL	2290051956
SIZUN Yves	US CHATEAUNEUF	2160000589
LE DROFF Jean Yves	BREST A.S. CAVALE	2219621280
SALOU Vincent	COTES des LEGENDES	2201413540
QUEAU Alain	EDERN Sports	2299770233
LE VIOL Jean	ES CRANOU LE FAOU	2247713149
QUINQUIS Gérard	E.S.LOCMARIA PLOUZANE	2201298560
BARATA Ilda	PLOURIN LES MORLAIX	2544476217
YVENOU Joël	FC PEN AR BED	2267716277
GOURIOU Jacques	SAINT THONAN	2229630898
ROPERT Dominique	FC LAMPAUL	2267723749
CUEFF Yvan	Arzellis PLOUDALMEZEAU	3209622517
HUYET Claude	ES GUISSENY	2543897910
LE GALL Gilbert	LOCUNOLE	2280055059
RAZER Pascal	US LANDELEAU	2229623956

Cette liste est soumise au vote de l'Assemblée qui l'approuve à l'unanimité ;

8. Rapport d'activités présenté par Jean LE VIOL, Secrétaire Général. VOTE

Les effectifs du district- Saison 2019/2020

Le District de Football du Finistère compte 227 CLUBS L'effectif total est de 39 697 licences 40 377 en 2018/2019 (- 680 / -1,7%)

Seniors G :	11207	Seniors F:	623
Foot Loisirs :	347	U18F / U17F /U16F:	404
U18G / U19G :	1729	U15F / U14 F:	394
U16G / U17G :	2129	Foot Animation F:	1 280
U14G / U15G :	2602	Arbitres :	448
Foot Animation G :	11486	Futsal:	435
Dirigeants :	5647	Fédérale :	27
Éducateurs :	542	Souscontrat:	51
Animateur :	112	Membre individuel:	14

CHAMPIONNATS SENIORS - Montées et descentes

D1

	MONTEES	DESCENTES
A	A.L. COATAUDON 1	P.L. BERGOT 1
B	E.S.Y. PLOUDANIEL 1	PAOTRED ROSKO 1
C	E.S. CARANTEC HENVIC 1	LES TOROS PLOUNEVEZEL 1
D	HERMINE CONCARNEAU 1	F.C. AVEN BELON 1
E	F.C .PLONEOUR. 1 GOURLIZON SP. 1	A.S. PLOUHINEC 1
F	F.C. PLOUGASTEL 2	E.S. PLOGONNEC 2

D2

	MONTEES	DESCENTES
A	F.C. LANRIVOARE 1 F.C. LAMPAULAIS 1	AVEL VOR ST PABU
B	LANDERNEAU F.C. 3 F.C. GOUESNOU 2	A.S. CAVALE BLANCHE 1
C	J.S. SAINT THONAN 1 US PONT MEUR GUIMILIAU 1	E.S.E. PLOUEDERN 1
D	U.S. TAULE 1 F.C. PLOUEZOCH 1	A.S. ST MARTIN DES CHAMPS 2
E	U.S. CHATEAUNEUVIENNE 1 E.S .BERRIEN HUELGOAT 1	SAIN'T THOIS SP. 1
F	U.S. CLOHARS CARNOET 1	HERMINE CONCARNEAU 2
G	F.C. ODET 1 GARS DE PLOMEUR	U.S. FOUESNANT 2
H	GOULIEN S.P. 1 QUIMPER PENHARS F.C. 1	F.C. PENN AR BED 2
I	E.S. LANGOLEN 1 A.S. TELGRUC S/MER 1	QUIMPER ITALIA 2
J	A.S. SIZUN LE TREHOU 1 E.S. CRANOU LE FAOU 1	A.S. CAMARET 1

D3

	MONTEES	DESCENTES
A	E.S. LOCMARIA 2 S.C. LANRIVOARE 2	BREST BII 1
B	P.L. LAMBEZELLEC 1 ESP. PLOUGUERNEAU 2	AVEL VOR ST PABU 2
C	F.C. LE DRENNEC 1 E.S. TREFLEZ 1	J.S. ST THONAN 2
D	CADETS PLOUGOULM 1 STADE LEONARD KREISKER 2	U.S. CLEDER 3
E	F.C. SAINTE SEVE 1 U.S. GARLAN 1	ET. PLOUGASNOU 2
F	LES ZEBRES TREGOUREZ 1 E.S. ST GOAZEC	A.C. CARHAIX 2
G	A.S. TREMEVEN 1 FLEUR DE GENET BANNALEC 2	E.S. REDENE 2
H	ESP. CLOHARS FOUESNANT 1 F.C. PLEUVENNOIS 2	U.S. FOUESNANT 3
I	LES GARS DE PLOMEUR 2 E.S. ST JEAN TROLIMON 1	J.S. PLOGASTEL 2
J	AS POUILLAN S/MER 1 STELLA MARIS DOUARNENEZ 4	F.C. PENN AR BED 3
K	RACING CAST PORZAY 1 LES LAPINS GUENGAT 1	E.S. PLONEIS 2 A.S. DINEAULT 1
L	A.S. SIZUN LE TREHOU 2 U.S. PENCRAN 1	STADE PLEYBENNOIS 2

D4

MONTEES			
A	FC LAMPAULAIS 2 ES LOCMARIA 3	G	US SAINT HERNIN 1 ES BERRIEN HUELGOAT 2 US POULLAOUEN 2
B	GDR GUIPAVAS 4 AS QUELIVERZAN 1	H	LA FLEUR DE GENE T BANNALEC 3 EA SCAER 3
C	CND LE FOLGOËT 3 AS DIRINON 3	I	ES LANGOLEN 2 US ST EVARZEC 3
D	AS SANTEC 3 LANDERNEAU FC ES LAMPAUL 2	J	POULDERGAT SP 1 COMBRIT STE MARINE FC 2
E	US TAULE 2 ES DOURON LE PONTTHOU 2	K	LES DIABLES DU JUCH 2 RACING CAST PORZAY 2
F	FC PEN HIR 1 US QUEMENEVEN 2		

INFRACTION AVEC LE STATUT DE L'ARBITRAGE **Situation au 31/08/20**

CLUBS NATIONAUX ET CLUBS DE LIGUE

Situation au 31/08/20 pour parution avant 30/09/20						
DISTRICT : 29			Article 34 annexe 3 du Règlement L			
CLUBS	NIVEAU	Nombre d'arbitres manquants	Année d'infraction	Accession fin de saison 2020/2021	Nombre de mutés équipe A 2021/2022	Observations
	2020/21					
BREST 29	L1	2 formés	1		4	
CONCARNEAU US	N1	2	1		4	
PLABENNEC	N2	3	2		2	
BANNALEC	R3	1	1		4	
BODILIS	R3	2	1		4	
BOHARS	R2	3	1		4	
BOURG-BLANC	R2	1	1		4	
BREST ASPTT	R2	2	2		2	
BREST ESL	R2	2	1		4	
BRIEC	R3	2	2		2	
CARHAIX DC	R3	2	4	non	0	
CHATEAULIN	R1	2	2		2	
CLEDER	R3	1	1		4	
CONCARNEAU HER	R3	2	1		4	
CORAY	R3	1	1		4	
DOUARNENEZ STELLA	R1	2	2		2	
ERGUE AEG	R3	1	2		2	
ERGUE GAB PD	R1	2	1		4	
FC LE RELECQ	R3	1	2		2	
GOUESNOU	R2	3	2		2	
GOURIN	R3	1	1		4	
GUICLAN	R3	2	2		2	
GUILERS	R3	2	1		4	
GUIPAVAS GDR	R1	3	2		2	
LANDERNEAU FC	R1	4	2		2	
MOELAN	R2	3	1		4	
MORLAIX SC	R2	2	2		2	
PLOBANNALEC LESCONIL	R1	2	1		4	
PLOGONNEC	R3	1	1		4	
PLOMELIN	R3	1	2		2	
PLOMODIERN	R3	2	1		4	
PLOUGASTEL FC	R2	2	3	non	0	
PLOUGONVEN	R2	1	3	non	0	
PLOUGUERNEAU	R2	3	2		2	
PLOUVIEN	R3	1	2		2	
PLOUZEVEDE	R3	2	1		4	
PONT L'ABBE	R2	3	1		4	
PORTSALL	R2	2	3	non	0	
Qper US	R2	3	1		4	
Qper ERGUE ARMEL FC	R3	2	3	non	0	
Qper KERFEUTEUN	R2	1	2		2	
QUIMPERLE FC	R2	2	2		2	
SAINT MARTIN	R3	1	4	non	0	art 55
SAINT THEGONNEC	R2	3	1		4	
SANTEC	R3	3	2		2	
SCRIGNAC	R3	3	2		2	
TREGUNC	R1	3	3	non	0	

CLUBS DE DISTRICT

BENODET	D1	1	1		4	
BEUZEC CAP SIZUN	D1	2	2		2	
BRELES	D3	0,5	1		4	
BREST BERGOT FC	D2	1	2		2	
BREST CAVALE	D3	0,5	1		4	
BREST MAHOR	D1	1	1		4	
BREST Pilier Rouge	D2	1	1		4	
CAMARET	D3	0,5	2		2	
CARHAIX AC	D1	2	1		4	
CLOHARS FOUESNANT	D1	1	2		2	art 55
GUENGAT	D2	1	1		4	
GUISCRUFF	D1	2	voir 56			
ILE TUDY	D3	0,5	4	non	1	
KERGLOFF	D3	0,5	3	non	1	
KERLOUAN PLOUNEOUR	D1	2	1		4	
LA MIGNONNE IRVILLAC	D1	1	1		4	
LANDEDA	D1	2	2		2	
LANDELEAU	D1	1	3	non	0	
LANDERNEAU ST	D1	1	1		4	
LANDUDEC	D2	1	2		2	
LANMEUR/PLOUEGAT/GU	D2	1	1		4	
LANVEOC	D1	2	2		2	
LAZ	D3	0,5	1		4	
LE JUCH	D2	1	2		2	
LE PANTHOU DOURON	D2	1	2		2	
LOCMARIA PLOUZANE	D1	2	1		4	
LOPERHET	D2	1	1		4	
MAHALON	D2	1	2		2	art 55
MELGVEN	D1	1	1		4	
NEVEZ	D1	1	1		4	
PENCRAN	D2	1	2		2	
PLEUVEN	D1	1	4	non	0	
PLEYBER CHRIST	D1	1	1		4	
PLOUDALMEZEAU	D1	2	2		2	
PLOUENAN	D1	1	1		4	
PLOUEZOCH	D1	2	2		2	
PLOUIGNEAU	D1	2	1		4	
PLOUNEVENTER	D1	1	1		4	
PLOUNEVEZEL	D2	1	1		4	
PLUGUFFAN	D1	1	2		2	
PONT CROIX	D3	0,5	1		4	
PONT DE BUIS	D1	0	1		4	
POULLAN	D3	0,5	3	non	1	
Qper PORTUGAIS	D2	1	1		4	
QUIMPERLE US	D1	1	1		4	
ROUDOUALLEC	D3	0,5	3	non	1	
SAINT DIVY	D1	1	1		4	
SAINT EVARZEC	D1	2	1		4	
SAINT GOAZEC	D3	0,5	4	non	1	
SAINT JEAN TROLIMON	D2	1	3	non	0	
SAINT SERVAIS	D3	0,5	6	non	1	
TREGOUREZ	D2	1	1		4	
SPEZET	D1	1	1		4	
T G V	D2	1	1		4	
TREGLONO	D2	1	1		4	

Nombre de mutés supplémentaires

Clubs Nationaux et de Ligue

	Article 55		
	Nombre mutés supplémentaires		
	pour arbitres supplémentaires	pour arbitres féminines	TOTAL
BREST 29	1		1
BOURG BLANG		1	1
DOUARNENEZ STELLA		1	1
ELLIANT	1		1
FOUESNANT	1		1
LANDIVISIAU		1	1
LESNEVEN		1	1
PLOGONNEC		1	1
PLOUGASTEL		1	1
PLOUGONVELIN		1	1
QUIMPER ITALIA	1		1
QUIMPER US	1		1
QUIMPERLE FC		1	1
SAINT RENAN	1	1	2

Clubs de District

CHATEAUNEUF DU FAOU	1		1
CLOHARS CARNOET	1		1
COAT MEAL	1		1
CONCARNEAU HERMINE		1	1
GOULIEN	1		1
GUENGAT		1	1
GUIMILIAU	1		1
GUIPAVAS COATAUDON	1		1
GUISSENY	1		1

LA RADE LOGONNA	1		1
LAMPAUL ES	1		1
LAMPAUL FC	2		2
LANDREVARZEC	1		1
LANRIVOARE	1		1
MORLAIX US	1		1
NEVEZ		1	1
PLEYBEN	1	1	2
PLOMEUR	1		1
PLONEOUR	1		1
PLONEVEZ DU FAOU	1		1
PLOUARZEL	2		2
PLOUDANIEL		1	1
PLOUHINEC	1		1
POULLAOUEN	1		1
QUIMPER PENHARS	2		2
RIEC/AVEN	1		1
SAINT PABU	1		1
SIZUN	1		1
TAULE	1		1
TELGRUC	1		1
TREMEVEN	1		1
TREOGAT	1		1

FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR "FAFA"

Le fonds d'aide au football amateur (FAFA) est une contribution annuelle de la FFF de 15 millions d'euros qui vise à accompagner exclusivement le développement et la structuration du football amateur.

Cadres d'interventions :

EMPLOI EQUIPEMENT TRANSPORT FORMATION

SAISON 2019 /2020

Enveloppe de **670 000 €** pour les 4 départements de ligue de Bretagne dont **174 000 €** pour le district du Finistère.

DOSSIERS « Equipement » ACCORD FFF 2019/2020.

PLOURIN LES MORLAIX (bancs de touche)
BOURG BLANC (vestiaires)
NEVEZ (vestiaires)
KERLOUAN (vestiaires)
PLONEIS (terrain de grand jeux)
TREGLONOU (vestiaires)
PLOUZANE (changement revêtement Synthétique)
CARHAIX (club house)
BERRIEN (éclairage)
ETOILE SAINT LAURENT (main courante)
HANVEC (vestiaires)
HANVEC (club house)
PLOUZEVEDE (main courante)
SCRIGNAC (main courante)
PLOUENAN (main courante)

DOSSIERS « Equipement » A LA LIGUE avec avis favorable du District

PLOUVORN, CHATEAULIN, GUILERS/GOYEN, PLOGOFF, PLOUMOGUER, COAT MEAL, PLOUZEVEDE(2eme dossier), SCRIGNAC (2ème dossier), CARHAIX, PLONEVEZ PORZAY, SAINT URBAIN, LANDEDA, LE DRENNEC, REDENE, PLOGONNEC, LOCMARIA PLOUZANE.

DOSSIERS Emploi Renouvellement pour la saison 2019/2020/ GUILERS, DOUARNENEZ, PLOUZANE, MILIZAC.

DOSSIERS EN ATTENTE DE VALIDATION A LA FFF

PLOUDANIEL, LOCMARIA PLOUZANE.

Alain LE FLOCH

Les rapports des commissions

COMMISSION SPORTIVE

SAISON 2019 - 2020

Président Yves SIZUN
Vice-président Jean-Yves LE DROFF
Secrétaire Guillaume DEM
Secrétaire-adjoint Claude GONNIN
Membres Laurent ABGRALL, Marc GILLES, René INIZAN, Séverine LE
ROUX-CRAS, Michel MADEC, Jean-Pierre SÉNÉ

La Commission Sportive, responsable de l'organisation et de la gestion des championnats de District, de la programmation des tours éliminatoires des Coupes de France et de Bretagne, des rencontres de la Coupe du Conseil Départemental, de la Coupe du District, du Challenge 29, du suivi des compétitions et de l'examen des litiges, a mis tout en œuvre pour mener à bien la tâche qui lui était impartie. Elle a été à l'écoute et au service des clubs. Elle a réglé les problèmes en toute impartialité et conformément aux règlements de la Ligue de Bretagne de Football.

SAISON 2019 - 2020

Cette saison, le déroulement des compétitions a été fortement perturbé à cause des mauvaises conditions climatiques de l'automne et de cet hiver. Et de nombreux matchs ont été remis.

Malheureusement le Covid 19 est arrivé là et la FFF a pris la décision d'arrêter toutes les compétitions le 13 mars 2020.

La Commission Sportive a suivi les directives du COMEX pour établir les classements de fin de saison. Mais ces directives n'ont pas fait l'unanimité auprès des clubs, tout ceci à cause du calcul des points au quotient.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

Si globalement l'utilisation de la FMI a été mise en place, la commission remarque que lors des matchs remis après le samedi midi, celle-ci n'était pas toujours transmise ; Idem pour les forfaits.

La commission rappelle aux clubs que ceux-ci doivent remplir une FMI quel que soit le motif du non déroulement du match.

REUNIONS DE LA COMMISSION

La commission s'est réunie 24 fois, dont 2 en audioconférence et 6 par échanges de messageries. Les premières séances de juin et juillet 2019 ont été consacrées à l'élaboration des calendriers pour la saison 2019 - 2020.

CALENDRIERS

Comme chaque saison, la Commission a essayé de répondre favorablement à la demande des clubs dans leurs desiderata, et en tenant compte des avis et observations formulés dans leur demande. La saison 2018 – 2019 s'est achevée par le règlement de certains litiges qui ont contraint la Commission à effectuer des repêchages

ORGANIGRAMME DE LA COMPETITION

Championnat de Division 1 - 6 groupes - 72 équipes

3 groupes de 12 équipes

Championnat de Division 2 - 10 groupes - 120 équipes

10 groupes de 12 équipes.

Championnat de Division 3 - 12 groupes - 144 équipes

12 groupes de 12 équipes.

Championnat de Division 4 –11 groupes - 126 équipes (dont 8 équipes A)

1 groupe de 10, 4 groupes de 11 et 6 groupes de 12.

EXAMEN DES DOSSIERS (*)

Réserves concernant la qualification et participation de joueurs

Application Articles des règlements généraux de la LBF.

Nombre de dossiers : **18** (29 en 2018/2019)

Réserves techniques

Application Articles des règlements généraux de la LBF.

Nombre de dossiers : **1** (3 en 2018/2019)

Réserves diverses (pénalités), dossiers divers

Nombre de dossiers : **19** (20 en 2018/2019)

Forfaits

1. Forfaits occasionnels :

District 1 **0** (1 en 2018/2019)

District 2 **13** (13 en 2018/2019)

District 3 **47** (47 en 2018/2019)

District 4 **78** (172 en 2018/2019)

Coupe de Bretagne	6	(0 en 2018/2019)
Coupe du Conseil Départemental	6	(0 en 2018/2019)
Coupe du district	18	(9) en 2018/2019)
Challenge 29	43	(13 en 2018/2019)
2. <u>Forfaits généraux</u> :		
District 1	0	(0 en 2018/2019)
District 2	0	(0 en 2018/2019)
District 3	4	(4 en 2018/2019)
District 4	9	(33 en 2018/2019)
Challenge 29	0	(1 en 2018/2019)

INFORMATIONS DIVERSES

Litiges (*)

La Commission a examiné avec soin et impartialité les réserves émises en conformité avec les règlements généraux de la LBF. La Commission note avec satisfaction que les réserves posées par les clubs ont fait l'objet d'une recevabilité conforme à la réglementation sur la forme, et que peu de réclamations dans ce domaine ont fait l'objet de rejet. L'examen des réserves sur le fond étant soumis à l'application statutaire du règlement, la Commission a jugé ces litiges conformément à la législation en vigueur (Règlements généraux LBF - article 65).

Forfaits (*)

Il est difficile de faire des comparaisons par rapport à la saison précédente en raison de l'arrêt des compétitions, mais la Commission a constaté une croissance des forfaits occasionnels en coupes.

La Commission souhaite que les clubs fassent preuve de sportivité quant au respect des engagements pris.

COUPES

Coupe de France (205 engagements)

Les performances, du Stade Brestois 29 éliminé en 1/32^{ème} de finale par le Fc Lorient, de l'US Concarneau et du Stade Plabennec éliminés au 8^{ème} tour par le Fc Sablé sur Sarthe et l'Us Granville, de la St Pierre Milizac éliminée au 7^{ème} tour par le Fc Guichen.

Les derniers représentants du District, la Légion St Pierre de Brest, l'Es Carantec Henvic, les Gas d'Ys de Tréboul, l'As Landéda et les PB Spézet ont été sortis de la compétition au 4^{ème} tour.

Coupe de la Région Bretagne (215 engagements)

En raison du Covid 19, la compétition s'est arrêtée au 13 mars 2020, et étaient qualifiés pour les 1/8^{ème} de finales les équipes de la Stella Maris de Douarnenez, du Fc Landerneau, du Rc Lesneven et de la St Pierre Milizac

Il faut retenir le bon comportement de l'As Brest et de l'As Plouvien éliminés en 1/16^{ème} de finale par le Fc Lannion 2 et le Fc Auray.

À noter les bons parcours des équipes de District de la Légion St Pierre de Brest (District 1) éliminée en 1/16^{ème} de finale par la Stella Maris de Douarnenez, des PB Spézet (équipes de District 1) et du Racing Cast Porzay (équipe de District 3) éliminées au 6^{ème} tour par l'Etoile St Laurent de Brest et l'Us Fouesnant.

Coupe du Conseil Départemental (218 engagements)

La compétition s'est arrêtée au 13 mars 2020 au 8^{ème} tour et aux 6^{ème} et 7^{ème} tour. Il restait à ce moment 25 équipes dont 3 équipes de District.

Coupe du District (219 engagements)

Seuls les clubs disputant les championnats du district participent à cette coupe. Comme pour les autres coupes, la compétition s'est également arrêtée au 13 mars au 6^{ème} tour et aux 4^{ème} et 5^{ème} tour. Il restait 47 équipes en course.

Challenge 29 (150 engagements)

Seules les secondes équipes disputant les championnats du district participent à cette coupe.

Comme pour les autres coupes, la compétition s'est également arrêtée au 13 mars au 4^{ème} tour et aux 2^{ème} et 4^{ème} tour.

Il restait 33 équipes en course.

Cette saison étant la dernière de la mandature, je tenais à remercier l'ensemble des membres pour leur travail et leur investissement dans la Commission.

Le Président de la Commission

(*) Situation arrêtée au 13 mars 2020

Yves SIZUN

COMMISSION DES JEUNES

Max GOUES et Gilbert LE GALL

La commission est composée de :

Président : Max Gouès

Vice-président : Denis Le Dez

Secrétaire : Gilbert LE GALL

Membres : Jean Pierre HÉRÉUS, Lydie LE LAY, Alain QUEAU, Joël L'Anton,
Jacques L'Hour

Joël L'Anton nous a quittés le 06 avril 2020.

Elle s'est réunie 13 fois pendant la saison de fin août à début juin alternativement à Brest et Quimper avec une pause COVID 19 de mi-mars à début juin.

L'avant saison, de mi-août à mi-septembre, a été moins angoissant que la saison passée concernant les engagements des équipes. On a constaté un commencement de lissage du nombre d'équipes par catégorie. Les « vieilles catégories » U15 et U17 restent toutefois largement privilégiées. Encore une fois la 1^{ère} partie de saison a été très perturbée par le temps, la fin de de la 1^{ère} phase a eu lieu mi- janvier.

CHAMPIONNATS

Catégorie des U 14 :

59 équipes ont démarré la 1^{ère} partie du brassage de mi-septembre à la Toussaint, puis 62 de la Toussaint à Noël. La répartition a été faite en 3 niveaux. Début janvier, 11 équipes finistériennes du niveau D1 sont montées en Ligue pour constituer les championnats bretons : 3 en R1 et 8 en R2.

Catégorie des U 15 :

84 équipes ont démarré la 1^{ère} phase allant de mi-septembre à Noël, 85 équipes ont commencé la 2^{ème} réparties en 3 niveaux :

- 10 équipes en D1 ; 1 poules de 10
- 19 équipes en D2 ; 2 poules de 10 et 9
- 46 équipes en D3 ; 6 poules de 10 à 8

Catégorie des U 16 :

47 équipes ont démarré la 1^{ère} phase allant de mi-septembre à Noël. En 2^{ème} phase, 46 ont démarré la 2^{ème} réparties en 2 niveaux :

- 19 équipes en D1 : 2 poules de 10 et 9
- 28 équipes en D2 : 4 poules de 6 à 8
-

Catégorie des U 17

62 équipes au départ de la 1^{ère} phase jusqu'à Noël. En 2^{ème} phase, 62 équipes sont réparties pour quelques journées :

- 16 équipes en D1 : 2 groupes de 8
- 46 équipes en D2 : 5 groupes de 8 à 10

Catégorie des U18

25 équipes en 1^{ère} phase puis 22 en 2^{ème} réparties comme suit :

- 10 équipes en D1 : 1 groupe de 10
- 12 équipes en D2 : 2 groupes de 6

COUPES

Les derniers matches de poules ont eu lieu le 18 janvier.

Et puis mi-mars tout est stoppé la COVID 19 est passée par là !

COMMISSION GESTION COMPETITIONS

FEMININES

Christine LE ROUX

Présidente : Christine LE ROUX

Secrétaire : Joelle GUILLERM

Organisation commission :

Séniors F : Joelle GUILLERM

U17F : Joel CANEVET

U15F : Alex KERIVEL

U13F : Laurent BESCOND

U11F : Christine LE ROUX

Maelle CARGOUE : Assistante Technique Départementale Féminisation du Football et Pratiques Diversifiées.

Renaud FAROU : CTD DAP Diversifiées et Féminines

Effectifs Féminins :				
	2019/2020	2018/2019	2017/2018	2016/2017
Séniors F :	616	570	490	458
U18F -U17F- U16F :	403	389	297	255
U15F-U14F :	390	358	344	298
U13F-U12F :	419	357	315	298
Football animation F :	865	752	715	704
TOTAL JOUEUSES	2 693	2 426	2 161	2 013
DIRIGEANTES :	607	575	572	490

Organisation de la Pratique

La commission a tenu 6 réunions traitant de la mise en place des championnats, notamment des calendriers et des validations de classements.

Par ailleurs, chaque référent de championnat est en charge du suivi du calendrier, surtout des matchs reportés en lien avec les services administratifs et avec les clubs.

La commission a appliqué les dispositions fédérales pour l'établissement des classements :

SENIORS F :

Championnat : 24 équipes 3 poules en 1 phase

- D1 : **PLABENNEC STADE** accède à la R2,
- D2 : **PENMARC'H CS** accède à la D1
- D3 : **DOUARNENEZ STELLA** accède à la D2

* Descentes : **BREST BERGOT 2** en D2 et **QUIMPER KERFEUNTEUN 3** en D3

. La JU PLOUGONVEN en championnat régional R2 F et accède à la R1F en fin de saison.

U18 F :

Championnat : 17 équipes/ 3 poules dont 1 à 11 /2 phases

- D1 :DIRINON AS se classe en tête
- D2 : SPEZET PB

Aucune accession ou rétrogradation pour la saison 2020-2021 pour les pratiques U11F à U18F. Ces dernières reprendront lorsque les conditions sanitaires le permettront, par les brassages de début de saison

*QUIMPER KERFEUNTEUN FC et le STADE BRESTOIS 29 ont participé au championnat régional R1 à l'issue de la phase de brassages de début de saison

U15F :

Championnat : 17 équipes à 8/ 3 poules /2 phases

- D1 : BOHARS VGA
- D2 : PLOUZANE AC
- D3 : Groupe A BOHARS VGA2
 - Groupe B AC CARHAIX
 - Groupe C QUIMPERLE

Aucune accession ou rétrogradation pour la saison 2020-2021 pour les pratiques U11F à U18F. Ces dernières reprendront lorsque les conditions sanitaires le permettront, par les brassages de début de saison

QUIMPER KERFEUNTEUN FC et Le STADE BRESTOIS 29 ont participé au Championnat régional R1 F à 8 à l'issue des brassages du début de saison.

U13 F et U11F

Aucun classement pour les pratiques U11F et U13F.

COUPES

En raison de la Pandémie, les coupes SENIORS, U18F, U15F n'ont pu aller à leur terme.

QUESTIONNAIRE POST-CONFINEMENT

La commission a souhaité reprendre contact courant juin avec les structures féminines dans le District et pour cela a transmis un questionnaire qui a permis de :

- Savoir comment se fait la reprise depuis le confinement
- Quelles animations ont été mises en place pendant le confinement
- Quel état d'esprit pour la reprise
- Connaître le niveau d'informations (aides FFF, dispositif reprise...)
- Quelles demandes pour la saison prochaine (pratiques, organisations, pré-engagements)

50 dirigeants ou éducateurs ont répondu représentant 40 clubs. Manquent les réponses de 8 clubs.

<u>Règlement Saison 2020/2021 (FFF)</u>

Article - 155 Mixité

1. Mixité des joueuses

Les joueuses U6 F à U 15 F peuvent évoluer dans les compétitions masculines :

- de leur catégorie d'âge,
- de catégorie d'âge immédiatement inférieure à la leur, mais uniquement dans les compétitions de Ligue et de District.

En outre, les joueuses U16 F peuvent évoluer dans les compétitions masculines U15.

2. Mixité des équipes

Par ailleurs, les équipes féminines U15F peuvent participer à des épreuves régionales ou départementales masculines U13, U14 ou U15, à 11 ou à 8.

Vous retrouvez dans le rapport de **la Commission Technique** le compte-rendu des actions dans les cadres suivants :

- POLE PERFORMANCE FEDERAL
- CENTRES DE PERFECTIONNEMENT FEMININ et GARDIENNES DE BUT
- FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE
- FORMATION DE CADRE
- DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES
- LABELLISATION.

Un grand remerciement à tous les dirigeant(e)s, éducateurs(trices), arbitres qui ont accompagné et organisé les actions et compétitions sur notre territoire.

COMMISSION DEVELOPPEMENT ET **ANIMATION DES (NOUVELLES)** **PRATIQUES (DAP) (ex Foot Diversifié)**

Cette commission regroupe plusieurs pratiques : le futsal, le football loisir et le football pour tous (Beach Soccer, sport santé, foot en marchant,...).

En dehors des sous-commissions, la commission s'est réunie trois fois en plénière (dont une en visioconférence).

COMMISSION FOOTBALL LOISIR

CHAMPIONNAT

46 équipes (idem saison 2018/2019) représentant 43 clubs et réparties en 2 poules A à B de 12 équipes et 2 poules C et D de 11 équipes ont participé au championnat.

Le championnat a débuté le 15/09/2019 pour s'achever, cause Covid 19, le 13/03/2020.

Les premiers des différents groupes (classement officiel au 18/06/20) sont :

Poule A : JS GUIPRONVEL 33 pts/13 matchs joués

Poule B : VGA BOHARS 39 pts/13 matchs joués

Poule C : ESL BREST 1 34 pts/13 matchs joués

Poule D : PLOUGASTEL FC 1 30 pts/10 matchs joués

En cette saison particulière, comme pour les championnats des autres catégories, il n'y aura pas de désignation de champion.

COUPE

Les 46 équipes engagées en championnat ont participé à la Coupe Foot Loisirs.

La phase préliminaire s'est déroulée sous forme de mini-championnats répartis en 12 poules :

10 poules de 4 équipes et 2 poules de 3 équipes.

Dans la compétition propre, les 2 premières équipes de chaque poule ont disputé la coupe et les 2 dernières le challenge en élimination directe.

Pour cause de coronavirus, les ½ finales programmées le 15/03/20 n'ont pu avoir lieu et la compétition s'est arrêtée à ce stade.

Pour la saison 2020/2021, une réunion a été organisée au district le **vendredi 4 septembre 2020** à partir de 18 h 30 avec tous les clubs souhaitant participer aux compétitions Seniors Foot Loisirs afin de valider les projets de poules de championnat et les calendriers des championnat et coupe.

Les rappels prescrits l'an dernier, sur l'organisation du championnat et de la coupe, restent bien sûr valables à savoir :

- Les matchs doivent se dérouler aux dates prévues aux calendriers.
- Les matchs de coupe, en cas de report pour cause d'intempéries, sont prioritaires sur ceux du championnat.
- En cas de non-utilisation de la FMI, le club recevant devra avertir le district par courriel dans les mêmes délais que la transmission de la FMI et éditer une feuille de match papier puis la transmettre au district dans les 48 heures suivant la rencontre.
- Ne pourra pas participer à un tour de coupe (ou challenge), le joueur ayant pris part lors de la journée officielle précédente à une rencontre d'équipes seniors autre que Foot Loisirs.

COMMISSION FOOTBALL POUR TOUS

Football des plages - Beach Soccer :

En raison de la crise sanitaire, la tournée des Plages et les compétitions de Beach Soccer n'ont pas pu avoir lieu.

Football loisirs :

Le 10 décembre 2019, le district a organisé une rencontre avec les équipes Loisirs du département pour présenter le plan d'action pour le développement du Foot Loisirs.

Les clubs présents à cette rencontre représentaient plusieurs pratiques : Loisirs seniors, Loisirs Vétérans et Foot en marchant.

La soirée prévue au KEMP5 à QUIMPER pour faire la promotion des nouvelles pratiques a été annulée.

Sport santé :

Avec l'Office des Retraités Brestois, la commission a organisé une action « Foot en Marchant » devant l'Hôtel de Ville de Brest le 10 septembre.

COMMISSION FUTSAL

Pour cette saison de futsal, le nombre d'équipes engagées est en augmentation de 16% par rapport à la saison précédente.

Saison 2018/2019 : 512 équipes engagées.

Saison 2019/2020 : 593 équipes engagées.

Coupe Nationale Futsal seniors :

Dix équipes étaient engagées.

Les Paotred-Dispount Ergué Gabéric ont été éliminés en 16^{ème} de finale par La Guérinière. Ils étaient les derniers représentants bretons de la compétition. Bravo pour leur beau parcours !

Coupe Région Bretagne Futsal seniors :

Huit équipes étaient engagées : Le Stade Brestois, le Plouzané FC, la SM Douarnenez, l'Amicale Ergué-Gabéric, le Landerneau FC, les Paotred Dispount, le

Quimper Kerfeunteun FC et l'AC CARHAIX.

La Stella Maris, le Stade Brestois, L'AC Carhaix et le Plouzané AC étaient qualifiés pour les 8èmes de finales qui devaient se dérouler le 20 mars.

Coupe départemental Futsal seniors :

Une vingtaine d'équipes se sont engagées pour la 3^{ème} édition de la coupe départemental Futsal Seniors.

Championnat départemental Futsal seniors :

Dix-sept équipes étaient engagées pour ce championnat qui s'est déroulé en 2 phases. : Le FC Quimperlé, les DC Carhaix, la SM Douarnenez, Quimper Kerfeunteun FC, Le St Brestois 29, le Landerneau FC 1, le Landerneau FC 2, le Plouzané AC 2, le Plouzané AC 3, l'ASPTT Brest, l'AS Brest, le St Plabennec, l'US Clohars Carnoët, le CS PENMARC'H, le Quimper Kerfeunteun FC, les M Elliants, l'Am Ergué Gabéric.

Pour la Saison 2019/2020, la commission a arrêté le championnat au 13 mars 2020. La commission a conservé le règlement du début de saison.

A cette date, le FC Quimperlé était en tête en D1. Il accèdera au championnat de ligue la saison prochaine. Le FC Landerneau descend en D2 sous réserve.

Les équipes de Plouzané AC 2 (sous réserve) et US Clohars Carnoët accède à la D1.

Pour rappel, il n'y aura pas de désignation de champion pour cette saison.

Championnat régional Futsal seniors :

L'AC Carhaix, Plouzané AC, le St Brestois 29 et les PD Ergué Gabéric représentait le district en championnat de ligue. La saison prochaine, les deux premiers cités participeront au championnat R2 et les deux autres au championnat R1.

Championnat Senior Féminin :

Le championnat départemental féminin regroupait 4 équipes. Il a été compliqué car le niveau du Stade Brestois est trop élevé par rapport aux autres équipes.

Rencontre Inter-District seniors :

Le district a organisé des rencontres interdistrict (29-56) :

- Senior F, le mercredi 4 mars à PENMARC'H Score : 4-5.
- Senior M, le mardi 10 mars à PLOGASTEL ST GERMAIN. Score : 9-2

Championnat U15 Garçons :

En début de saison 2019-2020, il y avait 9 équipes engagées en championnat départemental U15. Les rencontres se déroulaient en plateau dans un format multi-

matches. Pour équilibrer les clubs en accords avec la commission ont organisé les équipes en 2 catégories (U14 et U15). Grâce à cette nouvelle organisation, il y avait 15 équipes à l'arrêt de la saison.

Le retour de cette première année de championnat U15 est positif. Les clubs préfèrent la formule match sec à la formule multi-matches.

Rencontres Inter-District jeunes :

Le District a emmené 4 équipes du département : U15/16/17 et U18G aux vacances de Noël 2019 à Ploufragan les Jeudi 02 et Vendredi 03 janvier 2020. 4 joueurs étaient présents et certains d'entre eux ont été convoqués sur les stages régionaux.

U13 Filles et Garçons :

Les finales départementales ont eu lieu :

- Le samedi 29 février 2020 à PLOGASTEL ST GERMAIN pour les U13 (Espoir - Honneur G et Honneur F).
- Le dimanche 1 mars à LANDERNEAU pour les U15/U18 (Espoir - Honneur G et Honneur F).

Les finales U11 et SENIOR n'ont pas eu lieu.

La commission remercie tous les clubs qui ont organisé les différents plateaux éliminatoires et elle remercie aussi les clubs organisateurs des finales.

Formation :

Les samedis 11 janvier et 18 janvier, le district avec le district 56 a organisé une formation à l'encadrement de la pratique FUTSAL INITIATION dans les clubs ou section FUTSAL. Une autre session s'est déroulée les samedis 01 et 08 février à Cléder.

Equipe de France U19 :

En accord avec la Ligue de Bretagne, le district a accueilli l'équipe de France U19 pour deux matches amicaux contre la Pologne. Ces rencontres se sont déroulées à la salle de La Cimenterie à Landerneau les 22 et 23 octobre 2019. L'équipe de France a remporté les deux matches 4-0 et 5-0.

La commission remercie les clubs du FC Landerneau et du FA La Rade Logonna, clubs supports de cette manifestation.

Le Secrétaire de la Commission

Marc GILLES

Le Président de la Commission

Max GOUES

COMMISSION DE DISCIPLINE

(en italique la saison 2018-2019)

La commission a traitée cette saison (arrêtée au 08/03/2020) **5178** dossiers (6861)

1-DOSSIERS DISCIPLINAIRES

Elle s'est réunie **27** fois (35) pour analyser **430** dossiers concernant les cartons rouges et incidents divers (583) ce qui fait en moyenne **15,93** dossiers par séance (15,34)

La répartition des dossiers se fait comme suit :

Jeunes **58** (60)

Dirigeants, éducateurs, etc..... **24** (42)

Séniors, Féminines, Vétérans, **348** (481)

Les motifs sont les suivants :

Motifs de la sanction	Jeunes	Dirigeants Entraîneurs	Joueurs	Total
2 avertissements	10	2	108	120
anéantir occasion de but	4		44	48
faute grossière	10		69	79
acte de brutalité	15		44	59
propos déplacés/excessifs/blessants	5	8	17	30
propos grossiers/injurieux/obscènes	9	8	52	69
bousculade/coup à adversaire		1	3	4
bousculade/coup à arbitre			2	2
intimidations et menaces	2		3	5
crachats			2	2
propos discriminatoires	2		1	3
tricherie	1	5	3	9
réseaux sociaux				
				430

35 Auditions (52) ont eu lieu soit en visio Brest/Quimper soit au Faou.

2-LES SANCTIONS

Le nombre de matchs de suspension suite à nos décisions se décompose ainsi :

Secteur NORD..... **654** (872)

Secteur SUD **523** (784) soit un total de **1177** (1656).

Parmi les sanctions :

1ère inscription au fichier Avertissement **3239** (4288)

2ème inscription au fichier Avertissement	1109 (1574)
3ème inscription au fichier Avertissement	301 (409)
1 Match ferme ou automatique	127 (165)
2 Matches	78 (102)
3 Matches	95 (134)
4 Matches	74 (90)
5 Matches	23 (36)
6 Matches	13 (18)
7 Matches	8 (5)
9 Matches	1 (0)
10 Matches	2 (5)
12 Matches	1 (0)
7 Mois fermes	1 (0)
1 An ferme de compétition	1 (0)
1 An ferme de compétition et fonctions officielles	2 (3)

3-REMARQUES A L'ISSUE DE LA SAISON

Le nombre de dossiers traités est en augmentation : Moyenne **15,93** par séance contre **15,34** la saison dernière.

Nous remarquons la des incivilités verbales chez les jeunes et encadrements. Ne nous étonnons pas que des problèmes surviennent entre joueurs si les éducateurs/encadrants n'agissent pas en amont.

Attention, nous observons également une recrudescence des incidents de fin de matchs lors de la rentrée aux vestiaires. Nous rappelons que chaque équipe est responsable de ses supporters et que le délégué aux arbitres doit veiller au bon déroulement de l'après match.

Bien que le nombre de rapports d'arbitres non envoyés est minime, nous rappelons que ceux -ci doivent parvenir au District avant le Mardi Soir et qu'ils doivent être le plus précis possible aussi bien dans **les actes** que dans **les paroles prononcées**.

Je terminerais en remerciant, au nom de la commission, Mr Goasguen Alain qui termine sa fonction au sein de la commission. Alain qui tout au long de ces années nous a apporté son expérience et ses connaissances sur les dossiers délicats que nous avons eu à traiter.

Patrick CHEVALLIER

COMMISSION D'APPEL

Troisième saison d'activité de la commission d'appel sur tout le département.

Nous nous sommes réunis en majorité au Faou mais nous avons pu également pu traiter quelques dossiers en visioconférence.

La saison s'est terminée subitement avec le confinement. Suite à cet arrêt il nous est resté 2 dossiers que nous n'avons pu traiter que lorsqu' il y a eu déconfinement. Un des dossiers concernant la commission sportive a été annulé car il n avait plus aucun intérêt, le championnat n ayant pas repris, le second concernant la discipline a été vu en juin.

Je tiens à remercier Dominique et Christelle pour leur aide tout au long de la saison

Je tiens à remercier également tous les membres de la commission pour leur dévouement tout au long de la saison.

Cette saison malgré l'arrêt prématuré nous avons eu a traiter 19 dossiers (soit 1 seul de moins que la saison passée).

9 En matière de sportive (1 dossier annulé)

10 En matière de discipline dont 9 dossiers pour 4 matchs de suspension ou moins.

La plupart des dossiers de discipline auraient pu être vus dès la commission de discipline si cette dernière avait eu en sa possession un rapport du joueur sanctionné lors de sa réunion de prise de sanctions.

Par ailleurs il faut également prendre en compte que les sanctions dans le barème de référence ont été alourdies ce que beaucoup semblent ignorer.

En souhaitant que la saison à venir se déroule dans de bonnes conditions sanitaires.

Je vous souhaite une bonne reprise et une bonne saison.

Rémi BOULCH

FORMATION des DIRIGEANTS

Cette année 2019/2020, 3 formations étaient programmées :

- Accompagner une équipe Seniors.

- Une première session a eu lieu au Faou en Février et a été suivie par 18 stagiaires.
- Une 2ème session , devant réunir 12 stagiaires étaient programmée en Avril. La COVID 29, empêchant toute réunion, celle-ci a été annulée.

S'approprier les clés de la Gestion Financière et Optimiser les ressources financières de son club.

- Une première session était lancée et aurait dû avoir lieu fin mars. Une douzaine de stagiaires s'étaient inscrits.

Maîtriser l'environnement de l'association et appréhender les responsabilités de l'association et de son dirigeant.

- Cette formation prévue pour les nouveaux présidents et nouveaux secrétaires était prévue en deux sessions : début juillet et début septembre, mais n'a pu avoir lieu.

Toutes ces formations vont être à nouveau reprogrammées en **octobre 2020**

Jean LE VIOL

COMMISSION « COMMUNICATION »

MEMBRES : Elus : Alain Kervarec, Alain Le Floch, Gilbert Le Gall, Séverine Leroux-Cras, André Toulemont

Cooptés : Jean-Louis Boutruche, Guy Le Gars.

MISSIONS : Communication et partenariats

- PARTENARIATS : Négociation et recherche de partenaires
- COMMUNICATION PRESSE : Dans les attributions d'Alain Le Floch, Président
- COMMUNICATION CLUBS :
 - o SITE : Diverses brèves d'actualités (hors communications officielles et réglementaires du District).
 - o NEWS LETTER DU DISTRICT
- **8 numéros sur la saison (63 depuis la création)**
 - Définition d'une ligne éditoriale
 - **Rubriques :**
 - **Editorial :** Le mot du Président (1)
 - **Billets :** « Un miracle », "Le foot, la fête", "Municipales", Miettes footballistiques", "Michel Hidalgo, un seigneur", "Spectateurs debout", "Fers d'or aux prix d'or",
 - **Structures :** « L'équipe administrative »
 - **Repères :** « Plus de 4 500 spectateurs en PH », « Alex Thépot », « La triplète magique du Stade Q », « La lumière vient de Châteauneuf », « Quimper pionnier du foot féminin », « La fratrie des Youinou », « 100 ans de football dans l'Ouest », « Les frères Abautret »
 - **Clubs :** Toros de Plounévezel, Challenge Qualité, FC Odet, FC Quimperlé, Les petits poucets de la Coupe, As Dirinon et le diabète, Challenge SEBACO
 - **Arbitrage :** Graine d'arbitre, Violence hors jeu
 - **Le doc du doc :** « Dossier médical 1, 2, 3 », « Aspect psychologique », « Intégrité physique », « Coronavirus 1 et 2 »
 - **Portraits :** Pierre Boennec, Dominique Narvor, 3 Médaillés à Milizac, Daniel Caradec, Christelle Blasco
 - **Entretien :** « Jean-Pierre Le Brun ».
 - **Au saint des lois :** Classement des terrains, Les nouvelles lois du jeu
 - **Nécrologie :** Joël Lanton, Nicolas Riso

Rédacteur en chef : Alain Kervarec

Réalisation : Gilbert Le Gall

Ont participé à la rédaction : Jean Louis Boudruche, Alain Kervarec, Gilbert Le Gall, Guy Le Gars, Christine Leroux, Joseph Le Verge, Frédéric Raymond.

ALAIN KERVAREC

Commission départementale des Terrains et Installations Sportives(C.D.T.I.S.)

La C.D.T.I.S. du district est composée de 8 membres (6 élus et 2 personnes cooptés).

son rôle ?

La commission propose ,après visite, un niveau de classement des terrains, des salles dédiées au futsal et des éclairages selon les règlements des Terrains et Installations Sportives édition de Mai 2014 à la Commission Fédérale des Terrains et Installations seule habilitée à prononcer le niveau de classement .

Les missions de la CDTIS sont vastes puisque toutes les installations sur lesquelles se déroulent une compétition officielle doivent être classées. Il en va de même pour les éclairages.

La durée de validité est de 10 ans pour les stades.

1 an pour les éclairages de niveau E4 et supérieurs - 2ans pour les niveaux E5 et inférieurs.

Les tests in situ des terrains synthétiques doivent être réalisés tous les 5 ans.

Elle a aussi et souvent un rôle de conseil auprès des propriétaires des installations et/ou des clubs dans la réalisation de projets nouveaux ou pour des travaux de mise en conformité des installations.

Ne pas hésiter à la solliciter adresse mail : terrainsfinistere@gmail.com

A ce jour le District du Finistère compte 616 Installations répertoriées dans la base fédérale FOOT2000 Elles se répartissent comme suit :

- 1** stade niveau 1 (Ligue 1)
- 0** stade niveau 2 (Ligue 2)
- 5** stades niveau 3 (National 1 et 2)
- 12** stades niveau 4 (National 3 / Régional 1)
- 220** stades niveau 5 (Régional 2 / Régional 3)
- 66** stades niveau 6 (Tous niveaux départementaux)
- 197** stades FOOT à 11 (Tous niveaux départementaux)
- 71** installations classées niveau FOOT à 8 ou à 5 (foot animation)
- 44** Installations non classées

Parmi ces 616 installations seulement 25 sont des terrains SYE (synthétiques)

Avant cette Assemblée Générale 2019/2020 la commission a fait valider :

- 24 Confirmations de classement
- 6 Changements de niveaux
- 11 Classements initiaux
- 4 Avis préalable à de nouveaux projets
- 18 Contrôles d'éclairages

Il convient également de souligner le classement de 14 salles de Futsal ce qui porte à 23 salles classées dédiées à cette pratique dans notre district.

Suite à l'arrêt prématurée de la saison et l'impossibilité de visiter les installations pendant la période de confinement ainsi que pendant le mois de mai. La décision suivante s'applique alors :

PROLONGATION DES CLASSEMENTS

- Pour toutes les installations et installations d'éclairages classées dont l'échéance de classement se situe entre le 17/03/2020 et le 30/08/2020,
- Pour toutes les demandes de classement reçues à la CFTIS ou dans les CRTIS depuis le 01/01/2020 et qui n'ont pas pu être instruites (installation non visitée par exemple) avant le 17/03/2020, La CFTIS décide d'une prolongation automatique de classement de 6 mois.
Nouvelle échéance de classement = échéance actuelle + 6 mois .

C.D.T.I.S. 29 - Frédéric RAYMOND

COMMISSION « VIE DES CLUBS »

saison 2019/2020

Le but de cette commission est de créer un espace de discussions et de réflexions pour que les clubs puissent échanger sur des sujets qui ne sont pas abordés dans les commissions du district déjà existantes.

Après des souhaits d'élargissement à d'autres représentants de clubs exprimés lors de l'AG de Saint Renan et sur le site du district, la composition de la commission a légèrement évolué. En effet, deux membres ont souhaité la quitter et un membre auquel vont toutes nos pensées est malheureusement décédé. Un nouveau membre l'a rejointe.

Elle est aujourd'hui composée de 8 membres, 6 représentants volontaires de clubs et 2 membres du comité directeur du district. Elle se veut être un outil au service des clubs dans l'intérêt général en espérant l'adhésion du plus grand nombre à cette démarche.

Elle ne s'est réunie malheureusement que 2 fois cette saison, cause Covid 19, le 20 novembre 2019 et le 20 janvier 2020 (3^{ème} réunion prévue le 25 mars 2020, donc annulée) et s'est penchée plus précisément sur les contextes éducatif et participatif :

Educatif : objectifs, moyens, actions et précisions.

Participatif : propositions, actions, réponses aux questionnements, aides.

Des difficultés rencontrées par les clubs ont également été abordées :

- FMI : simplifier l'enregistrement d'un joueur sans licence dirigeant en tant qu'arbitre sur la FMI.
- Envoi de feuilles de matchs papier scannés par mail au district : émettre un vœu pour supprimer l'article 62 bis des règlements généraux LBF ou le modifier pour prendre en compte les feuilles de matchs numérisées.
- Exemption de frais de mutation pour les féminines : émettre un vœu pour

modifier l'article 55 des règlements généraux de la LBF (article 117 - FFF) et supprimer également les frais de mutation.

- Opération Carton Vert : Décliner l'utilisation du carton vert vers les clubs (critères).
- Anomalie de fonctionnement du nouveau logiciel FFF : Les clubs souffrent des dysfonctionnements avérés du nouveau logiciel de gestion des compétitions FFF, logiciel en cours de développement au sein de la seule ligue LBF.
- Augmentation des forfaits dans les compétitions de jeunes : Pour les petites communes, le manque d'infrastructures pénalise le déroulé des compétitions en période de conditions climatiques difficiles. L'augmentation des catégories dans le cadre de la réforme des compétitions jeunes peut également expliquer l'accroissement de ces forfaits.

La commission aura pour objectif la saison prochaine d'aller vers les clubs en organisant, par exemple, des réunions de secteur et débattre des obligations légales des clubs, des aides à leur apporter, d'un modus vivendi de bonne compréhension entre clubs,... bref, après une approche plus administrative, de rentrer dans le vif du sujet concrètement au plus près des clubs.

Le Secrétaire de la Commission

Jacques L' HOUR

Le Président de la Commission

Max GOUES

COMMISSION « STATUT de L'ARBITRAGE »

Président : Joseph STEPHAN

Membres : Laurent ABGRALL - Jean Pierre LE BRUN - Denis le DEZ – Jean LE VIOL – Didier PAUCHARD – Michel PLASSARD – Michel PONDAVEN – Jean Pierre SEZNEC,

1 Etude des cas étudié durant la saison

A Cas soumis par la CDA

Renouvellement ou reprise d'arbitrage hors délai

B Décision de la Commission Départementale du Statut

Etude de cas individuel démission ou adhésion à un club

C Préparation des dossiers pour la Commission Régionale du Statut

2 Situation des Clubs

La Commission s'est réunie 4 fois (2 fois Brest et 2 fois Quimper) a étudié la situation des clubs au 31/08/19, 31/01/20 et 1/06/20

La situation du club au 1er juin l'informe pour la saison suivante sur le nombre de mutés, positif sur l'équipe de son choix ou négatif pour l'équipe A.

3 Divers

Courriers des clubs

Fixe les amendes suite à la situation du 31/01 et du 1/06

4 Nombre de club en infraction au 1 er juin

	2016/17	2017/18	2018/2019	2019/2020
FFF	0	0	0	2
LIGUE	15	15	14	23
DISTRICT	40	29	35	27
TOTAL	55	44	49	52

5/ Nombre de clubs bénéficiant de mutés supplémentaires (au 1 er juin)

	2016/17	2017/18	2018/2019	2019/2020
LIGUE	6	7	11	7
DISTRICT	15	14	24	28
TOTAL	21	21	35	35

Les clubs peuvent bénéficier de 1 ou 2 mutés supplémentaires, après avoir été 2 ans en surnombre, dans l'équipe de leur choix défini avant le 15/08

6 / Nombre de clubs bénéficiant de mutés supplémentaires (arbitre féminine)

	2017/18	2018/2019	2019/2020
LIGUE	5	9	10
DISTRICT	1	2	5
TOTAL	6	11	15

L'effectif d'arbitres est au 1/06/20 de 438 dont 11 TJA (Très Jeunes Arbitres)

Jo STEPHAN

COMMISSION TECHNIQUE

- POLE PERFORMANCE FEDERAL.

- Espoirs du Foot 2019 -2020 « Détecter, conseiller, accompagner » Garçons et filles.

La démarche permettant la détection et l'identification des talents, de les conseiller et les orienter vers les structures qui leur permettront d'effectuer un double projet scolaire et sportif, se nomme ESPOIRS DU FOOT.

Organisées d'u13 à u16 Ces épreuves ont pour objectif l'épanouissement de nos meilleurs et prometteurs licenciés masculins et féminins.

En U13 & U14 à l'occasion de rencontres, des séances d'entraînements ou communication avec éducateurs, l'ensemble des équipes sont observées par les membres de la Commission technique.

Dispositif : 3 phases identifiables.

1,Phase observation de tous les clubs par membres de la commission

2,Phase secteur : 6 à 7 Sites : Tests + jeu

3.Finale Départementale

- **Des échéances distribuées durant l'année**

- U15 F&G 9/10/2019 CHATEAUNEUF DU FAOU Finale Départementale

- U14 F& G 1/4/20 (ANNULE CAUSE COVID 19)

- U13 F&G 3/1/19 PLOUGASTEL DAOULAS :Stage information football en milieu scolaire

- Principe d'évaluation :

1. Les qualités d'engagement et d'écoute.

2. Le jeu.

3. Les tests techniques (jonglages et parcours de conduite de balle).

4. Les tests athlétiques (vitesse uniquement).

Les joueurs et joueuses retenu(e)s en Sélections ou en rassemblement Régionaux (liste)

- **SENIOR FUTSAL ECHANGE LIGUE DE PAYS DE LOIRE**
(ANNULE CAUSE COVID 19.)
- **U18 FUTSAL**
8 joueurs sélectionnés RASSEMBLEMENT REGIONAL 3/1/20
CTBHG PLOUFRAGAN (venant de 5 Clubs)
- **U17 FUTSAL** Sélection faite sur rassemblement à
CHATEAULIN.
7 joueurs sélectionnés RASSEMBLEMENT REGIONAL 3/1/20
CTBHG PLOUFRAGAN (venant de 6 clubs)
- **U16 FUTSAL** Sélection faite sur rassemblement à
CHATEAULIN
8 joueurs sélectionnés RASSEMBLEMENT REGIONAL 2/1/20
CTBHG PLOUFRAGAN (venant de 7 clubs)
- **U15 FUTSAL** Sélection faite sur rassemblement à
CHATEAULIN
8 joueurs sélectionnés RASSEMBLEMENT REGIONAL 3/1/20
CTBHG PLOUFRAGAN (venant de 7 clubs)
- **U16** : 7 Joueurs retenus Stage Ligue 3/4/01/2020 CTBHG
PLOUFRAGAN (venant de 3 clubs)
- **U15 Elite** : 3 Joueurs retenus sélection LIGUE MATCH
AMICAL CTBHG PLOUFRAGAN (venant de 2 clubs)
PREPA INTER LIGUES (ANNULE COVID 19)
- **U15 Elite** : 6 joueurs retenus sélection LIGUE MATCH
AMICAL CTBHG PLOUFRAGAN (venant de 3 clubs)
- **U16** : 9 joueuses retenues RASSEMBLEMENT REGIONAL
28/2/2020 CTBHG PLOUFRAGAN. (venant de 3 clubs)
- **U14** : 10 joueuses retenues RASSEMBLEMENT REGIONAL
28/2/2020 CTBHG PLOUFRAGAN. (venant de 9 clubs)

U 14G ESPOIRS du FOOT

**Joueurs retenus pour la phase inter Régionale du 18 au 20 Juin 2019 CTBHG
PLOUFRAGAN (annulé COVID)**

Joueuses retenues pour la phase inter Régionale du 18 au 20 JUIN 2019 CTBHG
PLOUFRAGAN.(annulé COVID)
U 13 G & F : ESPOIRS du FOOT.

Dates	Domaine	Opération	Lieu & horaires	Nombre de participants	Encadrement
3/1/2020	District	Finale Départementale	PLOUGASTEL DAOULAS	38	CADIC OLIVIER CTD & Membres de la commission technique

Dates	Domaine	Opération	Lieu & horaires	Nombre de participants	Encadrement
3/1/2020	District	Finale Départementale Féminine	PLOUGASTEL DAOULAS	36	CARGOUE MAELLE LAOT JEREMY & Membres de la commission technique

CENTRES DE PERFECTIONNEMENT.

Très bonne participation, lors des concours de recrutement au centre de perfectionnement, ce dispositif répond à un besoin de complément de séances de nos clubs sur les gardiens de but, et la pratique féminine spécifique.

Lieux	Dates	Horaires utilisation	Nombre de participants
CHATEAUNEUF DU FAOU stade Iffig Salaun	11 Septembre 25 Septembre 2 Octobre 6 Octobre 27 Novembre 8 Janvier 29 Janvier	15H30 17H30	24 JOUEUSES ENCADREMENT MAELLE GARGOUE ET MEMBRE ETD
CHATEAUNEUF DU FAOU stade Iffig salaun	11 Septembre 25 Septembre 2 Octobre 6 Octobre 27 Novembre 8 Janvier 29 Janvier	14H30 16H30	12 GARDIENS ET GARDIENNES ENCADREMENT BAUCHARD PHILIPPE + PESLERBE PHILIPPE + MEMBRE ETD

CENTRE DE PERFECTIONNEMENT GARDIEN DE BUT REGIONAL F & G.

Le centre de perfectionnement gardien(ne)s de but Régional accueille par des séances durant les vacances scolaires, les gardiens et gardiennes à profil régional.

8 joueurs et joueuses retenu(e)s venant de 8 clubs

FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

○ SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES.

Objectifs :

- Renforcer et optimiser l'entraînement du jeune joueur.
- Préparer le joueur à intégrer des structures permettant son épanouissement sportif.
- Favoriser la construction du triple projet (sportif, scolaire, éducatif)

Ces structures agréées par le rectorat et la FFF articulant judicieusement la scolarité et la pratique sportive, ce qui permettra :

- L'épanouissement de l'enfant
- La réussite scolaire de l'enfant
- La réussite sportive de l'enfant

680 (647 G & 33 FILLES) élèves sont intégrés aux sections sportives scolaires locales labélisées.

- U 13 G & F : ESPOIRS du FOOT.

Dates	Domaine	Opération	Lieu & horaires	Nombre de participants	Encadrement
3/1/2020	District	Finale Départementale	PLOUGASTE L DAOULAS	38	CADIC OLIVIER CTD & Membres de la commission technique

Dates	Domaine	Opération	Lieu & horaires	Nombre de participants	Encadrement
3/1/2020	District	Finale Départementale Féminine	PLOUGASTE L DAOULAS	36	CARGOUE MAELLE LAOT JEREMY & Membres de la commission technique

CENTRES DE PERFECTIONNEMENT.

Très bonne participation, lors des concours de recrutement au centre de perfectionnement, ce dispositif répond à un besoin de complément de séances de nos clubs sur les gardiens de but, et la pratique féminine spécifique.

Ci-dessous le tableau de dates des centres de perfectionnement et la liste des joueurs et joueuses retenus.

Lieux	Dates	Horaires utilisation	Nombre de participants
CHATEAUNEUF du faou stade Iffig salaun	11 Septembre 25 Septembre 2 Octobre 6 Octobre 27 Novembre 8 Janvier 29 Janvier	15H30 17H30	24 JOUEUSES ENCADREMENT MAELLE GARGOUE ET MEMBRE ETD
CHATEAUNEUF du faou stade Iffig salaun	11 Septembre 25 Septembre 2 Octobre 6 Octobre 27 Novembre 8 Janvier 29 Janvier	14H30 16H30	12 GARDIENS ET GARDIENNES ENCADREMENT BAUCHARD PHILIPPE + PESLERBE PHILIPPE + MEMBRE ETD

Liste de gardiens et gardiennes retenus au centre de perfectionnement.

23 joueurs ou joueuses retenu(e)s venant de 18 clubs.

²²²²²**Liste des joueuses retenues au centre de perfectionnement**

27 joueuses retenues venant de 22 clubs.

Le dispositif de Valorisation du parcours de formation « Élèves-joueurs » de Section Sportive Scolaire ».

Dans le cadre de l'oral de parcours du Diplôme National du Brevet, évaluation du niveau de compétence attendu, il fait apparaître les compétences acquises au sens scolaire et sportif tout au long des 400H de pratique en section sportive scolaire labellisées.

Le Pôle Espoirs de Ploufragan.

Concours Pôle espoirs Ploufragan 2020

- Joueurs retenus Pôle espoirs
2 joueurs retenus venant d'un même club.
- La SSR LYCEE Féminines Pontivy Le gros chêne.
3 joueuses retenues venant de 3 clubs
- La SSR LYCEE Garçons Pontivy Le gros chêne.
6 joueurs retenus venant de 5 clubs
- La SSR COLLEGE Jules Simon VANNES.
2 joueuses retenues venant d'un seul club
- La Section Sportive Départementale de Châteauneuf du Faou. Liste des joueurs
12 joueurs en 4ème nés en 2006 venant de 10 clubs

A l'issue d'une dernière rencontre haletante contre la SSD du 35, lors de la dernière journée du championnat régional UNSS et une victoire 6-5, la section Sportive Départementale de Châteauneuf du Faou est déclarée CHAMPIONNE ACADEMIQUE.

Malgré le confinement et la période COVID, 34 dossiers de candidatures pour le concours de recrutement organisé exceptionnellement sur dossier sportif et scolaire.

Une information hebdomadaire vers les clubs d'appartenance des joueurs indique le nombre de séances effectuées par l'élève, les thèmes proposés et un avis sur la qualité de l'activité de la semaine.

Les sections Sportives scolaires.

Mouvement encadrement important cette intersaison, le nouvel encadrement apparaît en complément de l'encadrement de la saison en cours.

Ville	Nom Collège 1 public/privé	Nom Collège 2 public/privé	niveaux de classe	Nom	Prénom	Diplôme
CONCARNEAU	SABLES BLANCS	SAINT JOSEPH	6-3	MULAK	GUILLAUME	BEES 2
	REPLACE PAR		6 3	GLOAGUEN	GUILLAUME	BEF
			4 3	MOALIC	MORGAN	BMF
BREST	CROIX ROUGE		6-3	BESCOND	LAURENT	BEF
				LOZACH	MICHEL	BEES 1
BREST	CHARLES DE FOUCAULT		6-3	LE RESTE	JULIEN	BEF

	REPLACE PAR			MARZIN	STEVEN	BEF
CARHAIX	ST. TREMEUR	BEG AVEL	6-3	RAZER	PASCAL	BEF
DOUARNENEZ	JEAN MARIE LE BRIS		6-3	ROUZO	FRED	FORM
	REPLACE PAR			GIGUAY	DAVID	BEES 2
GUILERS	SAINTE MARIE-	CROAS ARPENNOC	6-3	BARDAN	DAVID	BEF
GUIPAVAS	VIZAC		6-5	RIOU	VINCENT	BMF
			4-3	ALLOT	RAYAN	BMF
	REPLACE PAR		6-5	GUILLEMIN	BERNARD	BMF
	REPLACE PAR		4-3	DUPRAT	ALEX	BMF
LANDERNEAU	ST SEBASTIEN		6-5	HELLIO	BERTRAND	BEES 1
				CARGOUET	MAELLE	BEF
LANDIVISIAU	ST JOSEPH		6-3	LAOT	JEREMY	BEF
LESNEVEN	ST FRANCOIS		6-3	LE CONTELLEC	BERTRAND	BEES 1
PLABENNEC	ST JOSEPH		6-4	LOBE	ALBERT	BEES 2
PLABENNEC	NELSON MANDELA		6-5	COAT	STEVEN	BEF
PLOUDALMEZEAU	ST JOSEPH		6-5	HERNANDEZ	ERIC	BEF
			4-3	LHOSTIS	PIERRE	BMF
PLOUESCAT	COLLEGE PUBLIC	ST JOSEPH	6-5	MILIN	BENOIT	BEES 1
PLOUZANE	ST MICHEL		6-3	BERREGARD	ROMAIN	BMF
PONT-L'ABBE	LAENNEC		6-5	LE BASCLE	GWENDAL	BEF
			4 – 3	LE BRUN	MATHIEU	BEF
	REPLACE			SEVIGNON	KEVIN	BMF
QUIMPER	ST JEAN BAPTISTE		6-5	LE GOFF	BRIEUC	BEF
			4-3	LE CLEACH	YVAN	BEF
QUIMPERLE	N-D de KERBERTRAND		6-3	JEGOU	DAMIEN	BEF
	REPLACE PAR			KAPUTA	GAEL	BEF
ST RENAN	ST STANISLAS	KERZOUAR	6-3	LE FRANC	SEBASTIEN	BEF
CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU	DE L'AULNE	SECT. SPORTIVE DEPARTEMENTALE	4-3 ssvr	RAZER	PASCAL	BEF

FORMATION DE CADRES.

Notre objectif:

- 1 équipe = 1 éducateur formé (licence éducateur fédéral)
- Favoriser l'accès = Dispositif modulaire 2 stages par catégorie sur le District, le choix des sites respecte et induit la proximité pour favoriser l'accès.
- Le stagiaire se forme sur sa catégorie d'intervention.
- Accès direct aux formations souhaitées.
- Certification décalé et volontaire
- 2 formules de stages
- Stages 16h modules de catégorie dans clubs le samedi.
- Stages 32h cff complet 4 jours à Châteaulin

Le bilan, les chiffres 2019-2020.

La formation est un domaine qui a été touché par le confinement et la covid 19 car à ces dates les stages ont été annulés et interrompus pour 2 sessions de formation modulaire.

FORMATION CFF1 & 2 32H 4 JOURS STAPS (PAS ACHEVE CAUSE COVID 19)		
VOLUME HORAIRE	LIEU	RESSOURCES HUMAINES
32H	LE RELECQ KERHUON	FORMATION 32H 4 JOURS
		21 AU 24 OCT 2019
		24 AU 27 FEV 2019

INITIATION (ECOLE DE FOOTBALL)			
	VOLUME HORAIRE	LIEU	RESSOURCES HUMAINES
12 ET 19/10/2019	8H	TREGOUREZ	FAROU R/NIGUES H
11/1 ET 18/1/2020	8H	QUIMPERLE	FAROU R/NIGUES H
1 ET 8/2/2020	8H	CLEDER	FAROU R/NIGUES H
FORMATION MODULE GARDIEN DE BUT DECOUVERTE			
	VOLUME HORAIRE	LIEU	RESSOURCES HUMAINES
12 ET 19/10/2019	16H	CHATEAULIN -	CADI OLIVIER/

		JUVENAT	BAUCHARD P
1 ET 8/2/2020	16H	CHATEAULIN - JUVENAT	BAUCHARD P/ LAOT JEREMY
FORMATION ANIMATRICE			
	VOLUME HORAIRE	LIEU	RESSOURCES HUMAINES
2/11/2019	8H	PLOUGONVEN	CARGOUET MAELLE
21/12/2019	8H	QUIMPER	CARGOUET MAELLE
7/3/2020	8H	PLOUDALMEZEAU	CARGOUET MAELLE
18/4/2020 ANNULE COVID 19	8H	PLOGONNEC	CARGOUET MAELLE

CFF4			
	VOLUME HORAIRE	LIEU	RESSOURCES HUMAINES
CFF4 du 15 au 18/4/2019 ANNULE COVID 19	32H	CHATEAULIN JUVENAT	CTD PPF

Au total cette saison **410** entrées en formation, soit - 143 / saison 2018/2019

Stagiaires ayant obtenu le **Brevet Educateur de Football** IR2F BRETAGNE CTBHG de Ploufragan.

BASLI SAIFILLAH	QUIMPER KERFEUNTEUN FC
BERRY GREGORY	PLOUGASTEL FC
CARGOUET MAELLE	GUILERS AS
DIBY KOUASSI	QUIMPER US
MARCHAND PIERRE	AMICALE ERGUE GABERIC
RAMARE JOHANN	SB 29
RICHETIN VINCENT	GDR GUIPAVAS

Stagiaires ayants obtenus le **Brevet moniteur de Football** IR2F BRETAGNE CTBHG de Ploufragan.

ABJEAN GAETAN	SB 29
BAUDOIN DIMITRI	PLOUGASTEL FC
BESCOND STEPHANE	PLOUGUERNEAU ESP
BOTHOREL SYLVAIN	LANDERNEAU FC
FAUCON BAPTISTE	PENMARCH CS
GOAVEC SANDRA	QUIMPER KERFEUNTEUN FC
LE BORGNE THOMAS	LANDERNEAU FC
PENNEC THOMAS	PLOUVIEN AS
PERROT MAEL	EA ST RENAN/SB 29
SOW NOE	PLABENNEC ST
STEPHAN BASTIEN	PENMARCH CS
TOUSSAINT DJORDAN	BREST AS
YVINEC THOMAS	SB 29

DEVELOPEMENT DES PRATIQUES

Nouvelles pratiques.

Renaud FAROU CTD DAP est le chargé de missions dans le cadre de notre projet départemental technique du dossier des nouvelles pratiques et le football santé.

◦ **Football en marchant**

C'est une discipline très accessible, Trans générationnelle et mixte qui se place tout naturellement et de façon efficace dans le football Santé.

Outre les enjeux de santé et de lutte contre l'isolement, une réelle activité sportive se propose à nos plus anciens pratiquants et offre à nos clubs une pratique de 7 à 77 ans.

12 points de pratique identifiés et suivi, seulement 3 sections rattachées aux clubs FFF, répondant à un vrai besoin de pratique des seniors, la réussite et la poursuite de son développement passera par un accueil de sections au sein de nos clubs FFF .

◦ **Beach soccer**

toutes les actions prévues en fin de saison furent annulées à cause du

COVID 19 .

◦ **Futsal :**

Avec 46 équipes engagées en championnat et 614 engagées en coupe, cette saison marque encore le fort attrait et toujours supérieur porté vers le futsal.

Une pratique dite de championnat vient compléter l'offre de futsal jusqu'ici proposée en formule coupe.

Liées aux disponibilités des salles et des jeunes, les congés scolaires sont retenus pour la pratique (U11/U13/U15/U17) qui se déroule sous forme de Coupes.

Engagements en championnat

- 22 équipes en seniors G 18 DEP + 4 LBF
- 4 équipes en seniors F
- 2 équipes filles en U18F championnat LBF
- 16 équipes U15 G championnat LBF
- 2 équipes en U15 F championnat LBF

Engagements en Coupe

- 21 Equipes en senior G
- 19 équipes en senior F
- 43 équipes en U18 G
- 14 équipes en U18 F
- 86 équipes en U15 G
- 23 équipes en U15 F
- 166 équipes en U13 G
- 19 équipes en U13 F
- 184 équipes en U11G
- 19 équipes en U11F

Football Educatif.

•

Mickael GRALL CTD DAP, Jeremy LAOT Agent de développement et la Commission Football Animation ont organisé la pratique guidé par les volontés et la philosophie de notre Fédération, volonté orientée vers une pratique tout autant éducative que sportive.

Cette saison est marquée par les conditions climatiques difficiles ce qui réduit souvent la pratique des plus jeunes, le futsal proposé pour les plus jeunes catégories remplit son rôle en donnant un aspect continu à la pratique. Cette donnée est déterminante pour la fidélisation dans les catégories du

FOOTBALL EDUCATIF.

Aussi le COVID 19 et ses conséquences ont tronqué toutes les actions prévues qui clôturent habituellement les fins de saisons (finale dép et jnd U7 et U9)

Pour une pratique éducative, en bonne connaissance des lois du jeu, un document de référence destiné aux éducateurs des clubs est à télécharger sur les sites internet de la FFF (District, Ligue et FFF) il se nomme **le guide interactif Fédéral**.

En ce sens l'arbitrage des jeunes par les jeunes en U13 notamment, est un outil sous-estimé voir incompris pour aborder la rencontre si importante entre le (la) jeune pratiquant(e), les lois du jeu et l'arbitrage.

L'ADN DU FOOTBALL EDUCATIF.

1. L'enfant se construit en observant les adultes, nous devons être exemplaires dans un comportement fait de maîtrise et de tolérance.
2. Le Football est un jeu, il faut apprendre à gagner et à perdre.
3. Le nombre de joueurs et le temps de jeu sont
4. repartis sur l'ensemble des joueurs d'une équipe (obligation pour chacun des joueurs de jouer au moins 50% du temps de jeu total proposé).
5. Dédramatiser la compétition, favoriser un climat serein de plateau et de rencontres, en intégrant les joueurs en u13 à la fonction d'arbitre assistant (obligation).

Le Football Féminin

50 clubs proposent une section féminine au sein de leur club, 117 autres clubs accueillent des jeunes joueuses en mixité.

Coordonné par Maelle CARGOUET, salariée du District en qualité d'assistante technique chargée de Féminisation et les commissions associées, organisent les rencontres ou plateaux féminins par niveaux d'U7 à seniors permet un accueil adapté de chaque joueuses.

Maelle CARGOUET conduit ses missions autour de développement et du soutien des sections féminines avec pour outil le label Féminin.

La qualité de l'encadrement, est l'enjeu pour réussir l'accueil et surtout la fidélisation des jeunes joueuses.

Pour ce faire des formations d'animatrices féminines sont organisées et ont rassemblé 30 stagiaires cette saison.

Le centre de perfectionnement féminin qui 10 fois dans l'année accueille 27 joueuses d'U12 à U14 est animé par Maelle CARGOUET et l'ETD.

Le programme Educatif fédéral.

7ème saison pour le "Programme Educatif Fédéral" à destination des clubs, des éducateurs, des joueurs et joueuses (u9 à u19). Cette saison il fut animé par l'action PEF du mois et PEF de l'année dont voici les lauréats.

- Aout 2019 : GJ CAP CAVAL
- Septembre 2019 : LE RELECQ FC
- Octobre 2019 : CONCARNEAU US
- Novembre 2019 : PLOUGONVEN JU
- Décembre 2019 : BOURG BLANC
- Janvier 2020 : QUIMPER EAFC
- Février 2020 : ES MIGNONNE
- Mars 2020 : PLOBANNALEC
- Avril 2020 : AB BREST
- Mai 2020 : QUIMPER KFC

PEF de l'année GJ CAP CAVAL

2 clubs récompensés par la Ligue de Bretagne.

- Rubrique engagement : PLOUGONVEN JU
- Rubrique arbitrage : GJ CAP CAVAL

Le Programme Educatif Fédéral développe les valeurs liées à notre pratique.

Le plaisir- Le respect - L'Engagement - La tolérance · La solidarité

L'objectif du dispositif :

- Rassembler sur les vertus éducatives du football par l'intermédiaire d'un outil matériel à destination des éducateurs, dirigeants et licenciés.
- Contribuer à la formation éducative, citoyenne, sociale de nos

jeunes licenciés et faire évoluer les mentalités.

- Valoriser les actions menées par nos clubs auprès des collectivités et des partenaires.

Le kit pédagogique est remis par le District, il comprend :

- Un classeur (dont une affiche comprise)
- 9 exemplaires des "Incollables du Foot"
- Des cartons verts
- Une plateforme numérique réservée à l'encadrement licencié disposant d'un accès à "Mon Compte FFF".

FOOTBALL A L'ECOLE PRIMAIRE.

Appelée « Foot à l'école », cette opération pédagogique s'ouvre à l'ensemble de groupes scolaires de notre territoire. Le contenu est transdisciplinaire.

Nos fidèles contacts avec la direction des services départementaux de l'éducation (DSDEN) notamment Mr Pasquio Conseiller Départemental en EPS font du football une activité importante à l'école primaire.

Le dispositif se déploie par des éducateurs salariés de clubs diplômés. En ce sens une formation délivrant l'attestation permettant l'encadrement a regroupée 13 éducateurs de Football à CHATEAULIN le 15 janvier 2020

Cette saison sportive, 68 classes ont bénéficié de l'animation et de l'intervention de Mickael GRALL.

- Triple objectif:
 1. Permettre aux enfants de pratiquer le football à l'école.
 2. Faire un outil de leur réussite scolaire.
 3. Opération est prévue pour durer et resserrer les liens entre école et Football.

LABEL CLUB JEUNES FFF ET LABEL FEMININ

Suivi par Jeremy Laot notre agent de développement et Maelle Cargouet pour les labels féminins les « Label Jeunes » et « féminins » FFF s'inscrivent dans le cadre de la politique d'accompagnement des clubs par le district.

C'est un outil de structuration, de développement et de valorisation pour les

clubs. Aussi c'est une reconnaissance locale et nationale, qui vise à faire identifier et récompenser les meilleurs clubs en matière d'organisation pour la pratique en jeunes.

Les composantes du label

- Le projet associatif : il vise à structurer le club de façon à obtenir une organisation claire, cohérente, performante et sécurisante, dans le souci d'optimiser l'attractivité du club et de développer ainsi le mieux vivre ensemble.
- Le projet sportif : il vise à définir les formes et les niveaux de pratique du club en adéquation avec les besoins des pratiquants et déterminer les normes d'encadrement ainsi que les climats et les contenus et d'entraînement.
- Le projet éducatif : il vise à renforcer le projet sportif à travers une bonne connaissance et un partage de règles de vie et du jeu au sein et en dehors du club.
- Le projet d'encadrement et de formation : il vise à évaluer les besoins en termes d'encadrement et renforcer ainsi le niveau de compétences des encadrants du club.
- Label à 3 niveaux
 - Espoir
 - Excellence
 - Elite
- Label Féminin à 3 niveaux
 - Or
 - Argent
 - Bronze

Pour accompagner nos clubs, détermination de 3 grandes périodes :

1. Période de conseil de novembre à février
2. Période d'évaluation à partir de Mars
3. Période remise d'août à octobre

- Labellisation

La Fédération Française de Football pour cause COVID 19 n'a pas attribué de label club jeunes pour cette saison 2019 2020.

Seules les démarches interrompues et reprises après le confinement pour le label féminines et Futsal ont permis de déterminer des lauréats.

Label féminin 2019 2029 labellisation.

EA ST RENAN	OR
ES PLOGONNEC	ARGENT
MELENICKS ELLIANT	BRONZE
GDR GUIPAVAS	
ESA PLOUARZEL	
STELLA MARIS DOUARNENENZ	BRONZE
GJ DU JET	BRONZE

Label futsal 2019 2020

CARHAIX AC	ESPOIR
------------	--------

AGREMENT COLLECTIF – SERVICE CIVIQUE CLUBS DE FOOTBALL DU FINISTERE

Pour la seconde année, le District du Finistère de Football a obtenu auprès de l'Agence du Service Civique, un agrément collectif pour le déploiement et le suivi, de 85 postes sur le département du Finistère, soit trente de plus pour une période de 8 mois de missions (du 15/10/2019 au 15/07/2020)

Destinés aux jeunes de 18 à 25 ans, sans conditions de diplôme ces contrats de service civique de 24 heures ou 30H maximum par semaine.

Avec le concours de 3 fiches de postes proposées, le District avec la DDCCS du Finistère a pour objectif de contribuer, en faveur de ses clubs, à la mise en œuvre des divers projets fédéraux tels que la "labellisation des clubs", Le "Programme Educatif Fédéral", "La Féminisation", "Les actions citoyennes et sociales", "L'accueil et la fidélisation dans les écoles de football".

Fiches de postes proposées :

- Participer à l'accompagnement des jeunes (6-13 ans) dans un club de Football.
- Participer à la promotion d'actions de santé et des pratiques diversifiées dans un club de Football.
- Participer au développement du Football féminin dans un club de Football.

Les notions de partage, de respect, d'engagement, de tolérance et de solidarité, font du Football dans nos clubs un outil efficace face aux défis sociaux et fait accroître le bien vivre ensemble.

Pour répondre au mieux et mener efficacement ce dossier important, les échanges et travaux avec le service de l'état sont effectués par Olivier CADIC CTD PPF.

Les relations entre les volontaires, les clubs et le District sont assurés par Jeremy LAOT en qualité d'agent de développement.

Aussi nous organisons pour nos volontaires, comme pour les volontaires hors Football un stage CIVIQUE et CITOYEN obligatoire à réaliser durant la mission.

Ce stage met en relation et en action les valeurs de la république et celles du Football.

Voici les thèmes proposés durant les 2 journées :

- Réfléchir et échanger sur les valeurs de la république (liberté, égalité, fraternité et laïcité)
- Porter un regard sur son engagement et sa citoyenneté
- Identifier et comprendre son rôle dans une pratique sportive
- Découvrir des pratiques diversifiées du Football

Voici le suivi et les obligations des volontaires.

- JOURNEE ACCUEIL DES VOLONTAIRES
 - Présentation de leur mission et du cadre de fonctionnement
 - Présentation des formations fédérales
- LA FORMATION PSC1
- JOURNEE NATIONALE DEBUTANTS U9
- LE STAGE CIVIQUE ET CITOYEN

2^{ème} année d'expérience voici, le bilan, les évolutions et les enjeux de ce dispositif pour notre District

- Reconduction du Dispositif après audit DRDJS.
- Saison 20/21 Forte demande 75 clubs sollicitent le dispositif.
- **85 Postes** pour des missions de **8 mois obtenus** pour la saison prochaine (du 12/10/20 au 13/06/21).
- Un emploi consolidé au sein du District du Finistère.
- Répartition harmonieuse sur le territoire.

- Une mise en action des outils de la Fédération LABEL, PEF, semaine Foot Féminin
- 75% des volontaires ont suivi au moins une formation Fédérale, augmentation des éducateurs, éducatrices formés sur notre territoire.

Liste des 68 clubs ayant accueilli des volontaires cette saison.

AL COATAUDON	EF PLOUGOURVEST	LES GLAZIKS DE CORAY
AMICALE ERGUE GABERIC	US PORTUGAISE QUIMPER	PLOUGASTEL FC
AS BRESTOISE	US QUIMPER	PLOUZANE AC
AS COAT MEAL	US TREGUNC	QUIMPER ERGUE ARMEL FC
AS GUILERS	VGA BOHARS	QUIMPER KERFEUNTEUN FC
AS PLOBANNALEC	FC GOUESNOU	RC LESNEVIEN
AS PLOMELIN	FC LE RELECQ KERHUON	RC LOPERHETOIS
AS PLOUMOGUER	FC PENN AR BED	SC MORLAIX
AS PLOUVIEN	FC PLEUVENNOIS	STADE BRESTOIS 29
AS PONT DE BUIS	FC PONT L ABBE	ES LOCMARIA PLOUZANE
AS ST MARTIN CHAMPS	FC QUIMPER PENHARS	ES MIGNONNE
AS TELGRUC S/MER	FC QUIMPERLOIS	ES NEVEZIENNE
ASPTT BREST	GY BOURG BLANC	ES BEUZECOISE
AV PLOURIN LES MORLAIX	GPJ KERSAINT 4 CLOCHERS	PD ERGUE GABERIC
AZ PLOUDALMEZEAU	HERMINE CONCARNOISE	CS PENMARCH
CHATEAULIN FC	S.P. MILIZAC	LANDIVISIAU FC
CND LE FOLGOET	LANDERNEAU FC	US PENCRAN
STA ; LEONARD KREISKER	US PLOUGONVELIN	
STADE PLEYBENNOIS	US PLOUIGNEAU	
SM DOUARNENEZ	US PLUGUFFAN	
TREFFIAGAT GUILVINEC FC	US PORTUGAIS QUIMPER	
US CLEDER SIBIRIL	US QUIMPER	
US CLOHARS-CARNOËT	US TREGUNC	
US CONCARNEAU	VGA BOHARS	

MEMBRES DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Une véritable équipe est au service des actions techniques, sur la formation de l'encadrement et pour les détections durant toute la saison sportive. Cette commission permet la réalisation de toutes les actions nécessaires à nos joueurs, joueuses, éducateurs et éducatrices.

Leurs conseils avisés et validés par leur pratique reconnue sont des atouts pour les jeunes joueurs et les stagiaires en formation.

Noms	Prénoms	Noms	Prénoms
AZOU	DOMINIQUE	JAFFRES	PATRICE
BAUCHARD	PHILIPPE	KERAUDREN	ANTHONY
BECHU	CLAUDE	KERDILES	FRANCK
BELLO	GREGORY	KERDILES	LAURENT
BERREGARD	ROMAIN	KEREBEL	JEAN YVES
BOULOUARD	GILLES	L' HOUR	JACQUES
CADIC	OLIVIER	LAOT	JEREMY
CAUDAL	MIKAEL	LE BOMIN	JEAN LUC
DUBOIS	JOHANN	LE CLEACH	YVAN
DUFOUR	FREDERIC	LE GOFF	BRIEUC
DUVAL	SAMUEL	LE GOFF	CHRISTOPHE
FAROU	RENAUD	LEBASCLE	GWENDAL
FAROU	FREDERIC	MAREC	GAETAN
FERELLEC	RONALD	MARIAGE	BRUNO
FIDRY	FRANCK	MARILLER	NICOLAS
GOARIN	MICHEL	MOALIC	REMY
GRALL	MICKAEL	NIGUES	HUGO
HASCOET	DIDIER	NONNOTTE	JEAN NOEL
HERNANDEZ	ERIC	PLASSART	LOIC
HERRERA	MARC	PORHEL	ROLAND
ILY	HERVE	RAZER	PASCAL
JADE	JACQUES	ROSSARD	DELPHINE

La Commission Départementale du Football Éducatif

Elle est composée de :L'ANTON Joël (président) puis HEREUS Jean Pierre

Membres : HÉRÉUS Jean-Pierre, LE GALL Gilbert, LE GALL Vincent, LE GRAND André, BAUCHARD Philippe, BERTON Rudy, NIGUES Hugo, BALCON Damien, GRAGNIC Anthony, ROUZIC Mathieu, LEBASCLE Gwendal, LE PORS David, LE HIR Stéphane, PODEUR Thierry, LAMMER Rémy, MORVAN André, LAURENT Pascal, KERDRAON Goulven, VILLENEUVE Michael, Vincent BARRE, Christophe RIVOAL, Briec LE GOFF.

CTD-PPF : CADIC Olivier

CTD-DAP : FAROU Renaud et GRALL Mickaël

Agent de développement : LAOT Jérémy

Assistante technique féminisation : CARGOUET Maëlle.

NOMBRE DE LICENCIES

Catégories	Saison 2018/2019	Saison 2019/2020
U13 – U12	3199	3021
U11 – U10	3525	3330
U9 – U8	3337	3114
U7 – U6	2284	2021
U13F – U12F	356	421
U11F – U10F	328	403
U9F – U8F	277	305
U7F – U6F	147	151

LES ACTIVITES DU FOOT ANIMATION

U6 à U9

Cette année, pas de Journée Nationale des DÉBUTANTS (COVID)

RENTREE DU FOOT

Pour les garçons, celle-ci s'est déroulée le 28/09 pour les U9-U8 et le 05/10 pour les U7-U6

Pour les féminines, celle-ci a eu lieu le samedi 12 octobre à Plouarzel, Dirinon et à

Quimper

LES CHAMPIONNATS U13 et U11

3 journées de brassage ont été mises en place au mois de septembre (21-22/09 et 5/10) afin de mieux cerner le niveau des équipes avant le démarrage des championnats. Ceux-ci se sont déroulés en 2 phases avec une refonte fin Janvier (2eme phase écourtée COVID).

LES COUPES

Pas de finales cette année (COVID) sauf les finales Futsal U13

U11

Finale festival U11G et U11F à BOURG BLANC le 16 mai 2020 :

U13

Finale départementale - Festival Foot U13 Pitch garçons et Finale Départementale U13 filles

Ces finales devaient se dérouler le samedi 4 Avril sur les terrains (synthétique et herbe) de l'AL COATAUDON GUIPAVAS

Finale sectorielle sud U11/U13 à Plogonnec le 9 mai 2020

Finale sectorielle nord U11/U13 à Plouenan le 9 mai 2020

Finale Régionale le 2 mai à PLOUZANE

FUTSAL U11 Garçons et Filles - Finale Départementale

188 équipes ont participé à cette coupe chez les garçons, 17 équipes chez les filles. Les finales départementales devaient avoir lieu au FOLGOET le 18/04/2020

FUTSAL U13 Garçons et Filles - Finale Départementale

171 équipes ont participé à cette coupe chez les garçons, 19 équipes chez les filles. Les finales départementales ont eu lieu au PLOGASTEL SAINT GERMAIN le 29/02/2020

Vainqueur U13G : STADE BRESTOIS 29

Vainqueur U13F : STADE PLABENNECOIS

FUTSAL U13G et U13F Finale Régionale

Ces finales régionales devaient se dérouler à GUIDEL(56) le 18/04/2020

12 équipes en U13G et 8 équipes en U13F en provenance de nos 4 districts.

BEACH SOCCER U11G et U11F

Ce rassemblement se déroulera le samedi 13 juin à CLEDER

Présence de 12 équipes chez les garçons et de 8 équipes chez les filles

RAPPEL

Toutes les actions du district restent prioritaires sur les actions des clubs et celles-ci peuvent être refusées.

Ne pas oublier de retourner les feuilles de matches (scores, jongleries) pour les coupes U13.

REMERCIEMENTS

Tous les membres de la commission qui, dans leur secteur, ont œuvré toute la saison sans compter leur temps pour organiser les différentes actions demandées.

Les CTD, l'Agent de Développement et l'assistante technique féminisation.

La CDA, pour son aide par la désignation de jeunes arbitres

Les secrétaires du district pour leur implication dans le foot animation

Les municipalités et les clubs qui ont prêté leur concours et leurs installations pour l'organisation de toutes les manifestations.

Les bénévoles de ces clubs qui n'ont pas hésité à se mettre à la disposition des joueurs et dirigeants

Les éducateurs, initiateurs présents sur tous les sites pour participer aux actions proposées par le foot animation.

Le Président Foot Éducatif
Jean Pierre HEREUS

COMMISSION DES ARBITRES

Président : Gérard RANNOU

Membres : Hervé BEAUGUION - Philippe DANIEL- Dominique BIALGUES - Jean Marc GALLON - Pierre LE BRIS - Jean Paul MARZIN - Gérard MIGNON - Patrick MOIGNE - Franck NONNENMACHER - Didier PAUCHARD - Jean François PERON - Michel PONDAVEN - Laurent QUERE - Denis RANNOU - Sylvain RANNOU - Raymond SAGET - Jean Pierre SEZNEC - Jo STEPHAN - Patrice THOMAS.

Représentant du Comité Directeur : Joël L'ANTON.

Représentant de l'Amicale des Arbitres : René QUERE.

L'ARBITRAGE DANS LE FINISTERE SAISON 2019 / 2020

Tout d'abord , je voulais rendre hommage à Joël L'Anton qui nous a quittés avant la fin de sa huitième mandature au sein de notre Commission en tant que Représentant du Comité Directeur .Ce fut un grand homme , toujours ouvert au dialogue , positif et constructif

Saison particulière pour nous tous amoureux du football en raison des conditions sanitaires. Au niveau Arbitrage et en fonction de ces conditions, nous avons décidé de ne procéder à aucune descente, mais de procéder à des montées sous réserves de présences et résultats aux différents rassemblements, sous peine de descendre dans la division inférieure .

Au niveau effectif, ça se stabilise. Mais de nombreux dossiers restent en suspens pour diverses raisons et surtout, je voudrais demander aux Clubs de ne pas oublier de faire la demande de licence de leur(s) Arbitre(s) .

Aux niveaux résultats, nous sommes un District qui n'a rien à envier aux autres et cela est dû à la qualité de mon Équipe. Pour info, sur 32 Candidats reçus Jeune Arbitre de la Fédération , 3 sont du Finistère, dont une féminine.

Petit bémol sur cette saison, les changements de dernière minute sur les matches de jeunes et l'augmentation de dossiers en discipline. Un phénomène de société, je pense , mais cela n'engage que moi. L'arbitrage devient difficile dans la durée, aussi nous ferons en sorte de créer un climat de confiance sans élitisme et d'accompagner chacun à son niveau. L'arbitrage doit être un plaisir avant tout, avec de l'humour, de la modestie et de la convivialité.

Sachez que je serais toujours à vos côtés pour vous défendre mais à contrario je resterais vigilant sur des dérapages éventuels tout en gardant une graduation dans ma démarche, c'est-à-dire prévention avant sanction.

Bonne saison à tous en espérant que le COVID ne nous sanctionne !

Gérard RANNOU
Président CDA

Rapport financier des comptes du DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

arrêtés au 30/06/2020

présenté par **Christine LE ROUX**,
Trésorière du District de Football du Finistère

Monsieur Le Président,

Mesdames, Messieurs,

Les comptes au 30/06/2020 ont été arrêtés par Le Comité Directeur du 8 Septembre 2020. Vous les avez reçus par voie électronique.

Je vous précise qu'il n'y a pas eu de changement de méthode, ni de présentation, ni d'évaluation avec l'exercice précédent.

Le résultat courant de l'exercice est positif de 21 810 € et le résultat exceptionnel est de 442 724 €, d'où un résultat global de 462 088 €.

Deux faits importants ont impactés les comptes de l'exercice :

- La cession de notre immeuble à Brest, d'où le résultat exceptionnel de 442 724 €.
- L'inactivité du District pendant 3 mois et demi en raison de la crise COVID 19 qui a également une incidence sur les comptes et rend les comparaisons difficiles avec l'exercice précédent.

Les mesures prises, à savoir :

- A. Utilisation du télétravail
- B. Mise en chômage partiel
- C. Fermeture des bureaux d'accueil
- D. Réunions des commissions en visioconférence

Ainsi que le maintien des subventions nous ont permis de faire face aux engagements et à la continuité de l'exploitation.

D'abord nous allons traiter le résultat courant de 21 810 €.

Le compte de résultat qui retrace l'activité du District du 1/07/2019 au 30/06/2020 s'établit ainsi :

- **Les produits d'exploitation sont de 633 850 €, 717 146 € l'exercice précédent soit une baisse de 83 296 €.**

-

. Produits d'activité : 200 890 €

. Subventions et aides : 351 942 €

. Autres produits : 47 669 €

. Reprises et transferts de charges : 33 347 €

Les produits de l'activité pour 200 890 € baissent de 74 542 € en raison de l'inactivité du District, les produits sur les stages et disciplinaires sont impactés.

Les subventions et aides sont de 351 942 €.

A signaler :

La subvention de la FFF pour l'emploi de l'agent de développement est arrivée à son terme.

Les aides « emplois civiques » d'un montant de 74 393 € sont en augmentation en raison d'un déploiement plus important de postes dans le District.

Les produits divers sont de 47 669 €

On retrouve les droits d'engagements dans les différentes coupes, qui n'ont pas varié.

Les transferts de charges sont de 11 789 € et les aides d'activité partielle ont été de 21 558 €.

Les charges d'exploitation sont de 614 332 €, l'exercice précédent elles étaient de 713 438 €, soit en baisse de 99 106 € ainsi ventilées.

1. Les achats et charges externes : 221 312 € contre 257 151 € soit 13.9 % du total soit -35 839 €

Les frais liés au fonctionnement des 2 sites à BREST et QUIMPER varient peu et sont de 89 766 € contre 80 031 € en tenant compte du poste « loyers » de

20 500 €.

Quant aux dépenses liées aux activités, elles sont de 131 546 € contre 177 120 € en 2018/2019, en baisse dues aux finales de coupes qui n'ont pas été organisées et des frais de commissions et d'organisation de ces finales, et l'arrêt des stages de formation en février.

2. Les salaires et charges sociales : 328 422 € contre 392 500 € soit 18 % du total soit – 64 078 €, baisse qui s'explique par les changements de personnel ; la masse salariale est de 259 352 € et les charges de 69 069 €.

Les salaires ont été maintenus à 100% pendant la période d'activité partielle soit du 1 Avril au 31 Mai.

3. Les impôts et taxes pour 17 063 €.

4. Les dotations aux amortissements et provisions pour 14 324 €.

Les dotations aux amortissements passent de 21 337 € à 10 614 €. La dotation de provisions pour IFC est de 3 709 €.

5. Les autres charges pour 33 209 €, soit essentiellement le reversement à hauteur de 50 € par mois pour chaque service civique soit 30 859€.

Le résultat courant est de 19 518 €. Il convient d'ajouter le résultat financier est positif de 2 292 €.

Nous dégageons donc un résultat positif de 21 810 € contre 5 863 € la saison précédente.

La pandémie du COVID-19 a donc affecté les comptes de l'exercice mais nous ne sommes pas en mesure d'évaluer l'ensemble des conséquences sur l'année 2020.

Quant au **résultat exceptionnel**, le produit de la cession des bâtiments à Brest est 500 000 €, et 700 € de mobilier auquel il faut ajouter la quote-part de subvention reçue à la construction de 50 365 € et déduire la valeur nette comptable c'est-à-dire la valeur de construction moins les amortissements pratiqués tous les ans soit 108 340 €.

Il en résulte un résultat exceptionnel de 442 724 €.

Le bilan d'un total de 900 997 € qui reprend les éléments du patrimoine au 30/06/2020 s'établit de la façon suivante.

ACTIF :

Actif immobilisé pour 161 336 € contre 278 191 € au 30/06/2019.

Le changement concerne la sortie de l'immeuble de Brest pour une valeur nette de 108 340 €

La valeur brute est de 124 217 € pour les immobilisations corporelles et de 141 944 € en immobilisations financières qui sont essentiellement :

- Parts sociales de la SCI DE CUZON propriétaire des murs de Quimper de 116 150 €
- Créances rattachées à la SCI DE CUZON pour 21 565 €

Actif circulant

Nous retrouvons le produit de la vente des bureaux dans l'actif circulant qui est de 732 399 € contre 283 639 €.

Il convient de noter les créances qui sont de 53 863 € et charges constatées d'avance de 7 261 €

PASSIF

Les capitaux propres sont de 754 541 €.

Les fonds associatifs après l'affectation des résultats du 30/06/2019 sont de 290 891 €, les subventions d'équipement après la réintégration de la quote-part de l'exercice sont de 1 561 € et le résultat de l'exercice de 462 088 €,

Les provisions pour indemnités fin de carrière sont de 35 088 €.

Les dettes

Le montant des dettes et produits constatés d'avance est de 111 367 € au 30 Juin 2020 contre 203 001 € au 30 06 2019.

Dont les emprunts auprès de la Caisse d'entraide pour 25 600 €, après remboursement de 7 900 € dans l'exercice.

La baisse des dettes concernent :

- Les dettes fournisseurs sont de 8 260 € contre 49 414 €.

- Les dettes dues au personnel et aux organismes sociaux sont de 65 992 € contre 93 938 €.

Les produits d'avance de 11 500€.

Concernant les événements postérieurs à la clôture de l'exercice, je me dois de vous informer d'un nouveau compromis de vente devrait être signé pour Quimper avec une clause suspensive.

Je vous propose d'affecter le résultat d'une part,

- Le résultat courant de 21 810€ aux fonds associatifs qui seront ainsi de 312 701 €.
- Le résultat exceptionnel de 442 724 € au projet de construction et de créer une réserve pour investissement.

Merci aux salariés du District et également à Rémy BOULCH, trésorier-adjoint.

Je passe la parole au Commissaire aux comptes.

Comptes annuels

Exercice clos le 30/06/2020

SOMMAIRE

A. ETATS FINANCIERS

Bilan

B. COMPTE DE RESULTAT

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				22 867
Constructions	20 668	20 668		90 158
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	101 833	82 491	19 342	25 272
Immob. en cours / Avances & acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	138 037		138 037	138 037
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 957		3 957	1 857
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	264 495	103 159	161 336	278 191
<i>Stocks</i>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs	363		363	3 979
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	53 500		53 500	125 515
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	113 139		113 139	63 169
Disponibilités	565 397		565 397	90 976
Charges constatées d'avance	7 261		7 261	15 368
TOTAL ACTIF CIRCULANT	739 661		739 661	299 007
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 004 155	103 159	900 997	577 198

Compte de résultat

	du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois	%	du 01/07/18 au 30/06/19 12 mois	%
PRODUITS				
Ventes de marchandises	810	0,40	5 843	2,12
Production vendue	200 080	99,60	269 590	97,88
Subventions d'exploitation	351 942	175,19	382 110	138,73
Autres produits	81 017	40,33	59 605	21,64
Total	633 850	315,52	717 147	260,37
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	1 212	0,60	3 966	1,44
Autres achats & charges externes	220 101	109,56	253 185	91,92
Total	221 313	110,17	257 151	93,36
MARGE SUR M/SES & MAT	412 537	205,35	459 995	167,01
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	17 063	8,49	15 224	5,53
Salaires et Traitements	259 352	129,10	292 785	106,30
Charges sociales	69 070	34,38	99 715	36,20
Amortissements et provisions	14 324	7,13	21 337	7,75
Autres charges	33 209	16,53	27 226	9,88
Total	393 019	195,64	456 287	165,66
RESULTAT D'EXPLOITATION	19 518	9,72	3 709	1,35
Produits financiers	2 302	1,15	2 496	0,91
Charges financières	9		341	0,12
Résultat financier	2 293	1,14	2 155	0,78
RESULTAT COURANT	21 811	10,86	5 863	2,13
Produits exceptionnels	551 065	274,31	4 772	1,73
Charges exceptionnelles	108 341	53,93	1 483	0,54
Résultat exceptionnel	442 725	220,38	3 289	1,19
Impôts sur les bénéfices	2 447	1,22		
RESULTAT DE L'EXERCICE	462 088	230,02	9 153	3,32

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/20	Net au 30/06/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				22 867
Constructions	20 668	20 668		90 158
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	101 833	82 491	19 342	25 272
Immob. en cours / Avances & acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	138 037		138 037	138 037
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 957		3 957	1 857
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	264 495	103 159	161 336	278 191
<i>Stocks</i>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs	363		363	3 979
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	53 500		53 500	125 515
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	113 139		113 139	63 169
Disponibilités	565 397		565 397	90 976
Charges constatées d'avance	7 261		7 261	15 368
TOTAL ACTIF CIRCULANT	739 661		739 661	299 007
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 004 155	103 159	900 997	577 198

Rapports du Commissaire aux Comptes

**Mikaël ROCUET
OUEST CONSEILS
rue Jacques Daguerre
CS 50127
29803 BREST**

Exercice clos le 30 juin 2020

- 1. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.**
- 2. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions spéciales.**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020**

Aux Membres de l'Association DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE,

▪ **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE** relatifs à l'exercice clos le **30 Juin 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Comité de Direction le 08 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

▪ **FONDEMENT DE L'OPINION**

✓ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

✓ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

▪ **OBSERVATION**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « FAITS CARACTERISTIQUES » de l'annexe des comptes annuels concernant les impacts de la crise sanitaire COVID-19.

...

▪ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

▪ VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de Direction arrêté le 08 septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

▪ RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

▪ **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A GOUESNOU, le 18 septembre 2020

S.A.R.L. OUEST CONSEILS BREST
Commissaire aux Comptes

Mikaël ROUET



Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 900 997 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 462 088 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés par le Comité Directeur du 8 Septembre 2020.

Règles générales

Les comptes annuels au 30/06/2020 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 15 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'émergence et l'expansion de la pandémie COVID-19 au cours du mois de mars 2020 ont affecté et impacté de manière significative les activités des clubs de football et donc du District.

Le District n'est pas en mesure d'évaluer l'ensemble des conséquences pour l'année 2020.

Les mesures suivantes ont été prises par le District pour ses salariés et ses membres :

- Utilisation du télétravail
- Mise en chômage partiel des salariés
- Fermeture des locaux d'accueil
- Réunions des commissions en visioconférence

L'association bénéficie d'une assise financière correcte et d'une trésorerie qui lui permettront de faire face à ses engagements sans que la continuité d'exploitation ne soit compromise.

Autres éléments significatifs

Faits postérieurs à l'exercice :

La SCI CUZON qui met à disposition les bureaux de QUIMPER doit signer un nouveau compromis de vente avec conditions suspensives, celui avec la SNSM d'octobre 2019 n'ayant pas abouti.

Suite à une décision du Comité Directeur du 8 Septembre 2020 et du fait de la crise sanitaire, le District fera à titre exceptionnel une réduction de 50% sur tous les engagements de Coupes pour la saison 2020/2021. Ce qui représentera une charge d'environ de 15 K€.

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

**REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020**

Aux Adhérents de l'Association DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

▪ **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

A GUESNOU, le 18 septembre 2020

**S.A.R.L. OUEST CONSEILS BREST
Commissaire aux Comptes**

Mikaël ROCUET



SYNTHESE

Affectation du résultat

RESULTAT COURANT

Produits exploitation	633 850 €
Charges exploitation	614 332 €
Résultat exploitation	19 518 €
Résultat financier	2 293 €
RESULTAT COURANT	21 810 €

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Produit de cession de l'immeuble	500 700€
Valeur nette comptable	- 108 340€
Solde quote-part subvention	50 365 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	442 724 €

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultat courant de 21 810 € en fonds associatif

Résultat exceptionnel de 442 724 € en réserve pour investissement

**Les comptes annuels sont soumis au vote.
L'assemblée approuve les comptes.**

Les affectations des résultats sont soumises au vote qui approuve les affectations.

BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021

Le budget prévisionnel pour la saison 2020/2021, basé sur l'approche de la saison en cours et de la saison 2018/2019 est d'un montant de 588 600 €, même si beaucoup d'incertitudes planent encore.

Vous avez sur la présentation le réalisé de l'exercice 2019/2020.

- Les produits

Les produits courants

Les cotisations clubs et membres du District sont de 46 000 €.

Les participations aux stages de 62 000 €. Soit une partie de frais d'hébergement et l'autre partie le reversement de l'IRFF à hauteur de 95 %.

Les droits d'engagements dans les différentes coupes 30 000 €, le challenge étant supprimé mais le comité Directeur du 8 Septembre 2020 a décidé au regard de la saison passée d'accorder une réduction de 50%, ce qui représente environ 15 000 € que nous allons prélever sur nos fonds propres pour équilibrer notre budget.

Les dossiers disciplinaires et autres pour 108 000 €.

Il convient de rajouter la quote-part des services civiques qui seront de 85 déployés dans le Finistère sur 8 mois. 50 % de l'aide attribuée est reversée aux clubs, soit en net 40 000€.

Les autres produits reviennent à un niveau normal de 4 600 € puisque en 2019/2020 les remboursements FFF et aide à l'activité partielle.

Les subventions sont de 280 000€.

Elles devraient se maintenir la saison prochaine, les conventions d'objectifs étant toujours en cours.

L'aide aux stages par le CDOS se maintiendra à 24 000€, c'est un montant plafonné.

Le CREDIT AGRICOLE est notre partenaire principal à hauteur de 10 000 €.

- Les charges

2 postes importants:

- Les frais de fonctionnement : 245 000 € soit 41 % du budget
- Les salaires et charges sociales : 325 500 € soit 55 % du budget.
-

Notre masse salariale est de 250 000 € et les charges y afférentes de 75 500 €.

Les échéances d'emprunt seront de 7 900 € pour l'exercice à venir.

Il s'agit de prévisions présentant par nature un caractère incertain, la réalisation diffère parfois de manière significative des informations prévisionnelles.

Ainsi donc nous présentons un budget prévisionnel à hauteur de 588 600 €.

Je vous propose ce budget prévisionnel 2020/2021 au vote.

PRODUITS	Réalisé 2019/2020	Prévisionnel 2020/2021
Cotisations clubs/membres	46 640	46 000
Participations stages-Formations	50 208	62 000
Engagement coupes/challenge	34 156	30 000
Réductions engagements 50%		-15 000
Recettes autres	8 450	8 000
Quote-part Services civiques	43 534	40 000
Dossiers disciplinaires et autres	93 231	108 000
Autres produits	41 522	4600
Partenariat Mécénat	10 000	10 000
Subventions	277 549	280 000
Prélèvement sur fonds propres		15 000
Total	605290	588 600

CHARGES	Réalisé 2019/2020	Prévisionnel 2020/2021
Achats	1 212	1 500
Frais de fonctionnement	220 100	245000
Salaires bruts	259 352	250 000
Charges sociales	69 069	75 500
Impôts et taxes	17 063	8 700
Échéances emprunt	7 900	7 900
Autres charges	4 797	
Total	579 493	<u>588 600</u>

Le budget est soumis au vote des présents qui approuvent ce budget.

11/ Vœu présenté par le club « Les Gars du Roch » de PLOUNEOUR MENEZ

Nous avons pris la décision de descendre en D4 pour cause de manque d'effectifs car recruter étant important pour notre club.

Serait-il possible d'accéder à la D3 pour la saison 2021/2022 si le classement final de D4 le permet, afin de ne pas rester bloqué 2 saisons en D4, sachant que nous ne sommes plus en infraction avec le statut de l'arbitrage, car nous avons un arbitre féminin ?

LIGUINEN Marina, présidente du club FC Gars du Roch

Ce vœu est présenté à l'Assemblée par un dirigeant du Club.

Le dirigeant : « Le club du Fc Gars du Roch et moi-même Liguinen Marina (présidente) nous vous faisons une demande de vœux pour la saison 2021-2020. Nous avons pris la décision de descendre en D4, pour cause de manque d'effectif, recruter était important pour le club.

Est-ce que ce serait possible d'accéder au niveau de la D3 pour la saison 201-2022 si le classement final de D4 le permet afin de ne pas rester bloqué 2 saisons en D4 sachant que maintenant nous ne sommes plus en infraction en arbitrage, car nous avons un arbitre féminin »

Yves SIZUN. Le club des Gars du Roch a effectivement demandé la rétrogradation en D4, mais il faut préciser que cette demande était de pouvoir aligner des joueurs mutés, car le club était en infraction au statut de l'arbitre pour la 3^{ème} année et ne pouvait disposer que d'un seul joueur muté en D3 pour la saison 2020-2021. En descendant en D4, les Gars du Roch a la possibilité d'inscrire 6 joueurs mutés sur la feuille de match.

Comme il est mentionné dans les règlements du championnat seniors du district, lorsqu'un club demande la rétrogradation d'une équipe en division inférieure, cette équipe ne peut prétendre à une accession en division supérieure à l'issue de la présente saison.

Il est trop facile de demander la rétrogradation en division inférieure, ceci pour contourner le règlement du statut de l'arbitrage, et ainsi remonter l'année suivante. Dans le passé, la même situation s'est présentée à d'autres clubs qui ont accepté le fait de rester 2 saisons dans la division inférieure.

Aussi, nous nous demandons le statu quo, et maintenir le club des Gars du Roch pendant 2 saisons en D4. »

Après vote à mains levées, il s'avère qu'environ 75% des présents répondent favorablement à ce vœu.

Ce vœu est accepté et ne concerne que le club des « Gars du Roch » pour une éventuelle montée de D4 en D3 à l'issue de la saison 2020/2021. »

12/ Informations de la Commission sportive par Yves SIZUN

Informations de la Commission Sportive Régionale
Propositions de pyramide pour la saison 2021/2021 (3 projets)

Projet 1 – LIGUE : REVENIR PYRAMIDE INITIALE

	2020 / 2021			Montées - Descentes	2021 / 2022		
	Avant Crise	Nb / Eq	Mouvements Fin saison		Nb / Eq	Pyr	Mouvements Fin saison
R1	28	36	3 montées en NS 3 descentes de NS 6 Montées de R2 14 Descentes en R2	Selon règlement Championnat NS Les équipes classées 12°, 13° et 14° de NS les 1° chaque groupe les 4 derniers de chaque groupes de R1 Plus les 2 moins 8° les 1° chaque groupe	28	2 X 14	3 montées en NS 3 descentes de NS 9 Montées de R2 9 Descentes en R2
R2	72	76	6 montées en R1 14 descentes de R1 14 Montées de R3 26 Descentes en R3	les 1° chaque groupe les 4 derniers de chaque groupes de R1 Plus les 2 moins 8° les 1° de chaque groupe les 4 derniers de chaque groupe les deux moins bon 8° (Gr12) ou 10° (Gr 14)	72	6 X 12	9 montées en R1 9 descentes de R1 18 Montées de R3 18 Descentes en R3
R3	168	169	14 montées en R2 26 descentes de R2 1 X 15 Montées de D1 28 Descentes en D1	les 1° de chaque groupe les 4 derniers de chaque groupe les deux moins bon 8° (Gr12) ou 10° (Gr 14) les 1° de chaque groupe les 4 derniers de chaque groupe les deux moins bon 8° (Gr12) ou 10° (Gr 14) 7 accessions par District les 3 derniers de chaque groupe Si meilleur 9° (Gr 10) et 10° (Gr 15)	168	14 X 12	18 montées en R2 18 descentes de R2 28 Montées de D1 28 Descentes en D1
	268	281			268		

10 à 12 descentes en D1 par District

PROJET 2 LIGUE - Maintien 3 Groupe R1 et Suppression 1 groupe de R3

Nombre d'équipes en Ligue équivalent à avant crise sanitaire

Avant Crise	Nb Eq 20/21	Pyram 20/21	Passage de 2020/21 à 2021/22	Montées - Descentes	Nb Eq 21/22	Pyram 21/22	Passage de 2021/22 à 2022/2023																				
R1	28	36	<table border="1"> <tr><td>montées en N3</td><td>3</td></tr> <tr><td>descentes de N3</td><td>3</td></tr> <tr><td>Montées de R2</td><td>9</td></tr> <tr><td>Descentes en R2</td><td>9</td></tr> </table>	montées en N3	3	descentes de N3	3	Montées de R2	9	Descentes en R2	9	Selon règlement Championnat N3 Les équipes classées 1 ² , 13 ^e et 14 ^e de N3 Les 1 ^{er} chaque groupe + 3 meilleurs 2 ^o Les 3 derniers de chaque groupes de R1	36	3 X 12	<table border="1"> <tr><td>montées en N3</td><td>3</td></tr> <tr><td>descentes de N3</td><td>3</td></tr> <tr><td>Montées de R2</td><td>9</td></tr> <tr><td>Descentes en R2</td><td>9</td></tr> </table>	montées en N3	3	descentes de N3	3	Montées de R2	9	Descentes en R2	9				
montées en N3	3																										
descentes de N3	3																										
Montées de R2	9																										
Descentes en R2	9																										
montées en N3	3																										
descentes de N3	3																										
Montées de R2	9																										
Descentes en R2	9																										
R2	72	76	<table border="1"> <tr><td>montées en R1</td><td>9</td></tr> <tr><td>descentes de R1</td><td>9</td></tr> <tr><td>Montées de R3</td><td>14</td></tr> <tr><td>Descentes en R3</td><td>18</td></tr> </table>	montées en R1	9	descentes de R1	9	Montées de R3	14	Descentes en R3	18	Les 1 ^{er} chaque groupe + 3 meilleurs seconds Les 3 derniers de chaque groupes de R1 Les 1 ^{er} de chaque groupe Les 3 derniers de chaque groupe	72	<table border="1"> <tr><td>4 X 12</td><td>48</td></tr> <tr><td>2 X 14</td><td>28</td></tr> </table>	4 X 12	48	2 X 14	28	<table border="1"> <tr><td>montées en R1</td><td>9</td></tr> <tr><td>descentes de R1</td><td>9</td></tr> <tr><td>Montées de R3</td><td>18</td></tr> <tr><td>Descentes en R3</td><td>18</td></tr> </table>	montées en R1	9	descentes de R1	9	Montées de R3	18	Descentes en R3	18
montées en R1	9																										
descentes de R1	9																										
Montées de R3	14																										
Descentes en R3	18																										
4 X 12	48																										
2 X 14	28																										
montées en R1	9																										
descentes de R1	9																										
Montées de R3	18																										
Descentes en R3	18																										
R3	168	169	<table border="1"> <tr><td>montées en R2</td><td>14</td></tr> <tr><td>descentes de R2</td><td>18</td></tr> <tr><td>Montées de D1</td><td>25</td></tr> <tr><td>Descentes en D1</td><td>42</td></tr> </table>	montées en R2	14	descentes de R2	18	Montées de D1	25	Descentes en D1	42	Les 1 ^{er} de chaque groupe Les 3 derniers de chaque groupe D22 - D35 - D56 = 6 et D29 = 7 Les 3 derniers de chaque groupe	156	<table border="1"> <tr><td>13 X 12</td><td>156</td></tr> <tr><td>1 X 13</td><td>13</td></tr> </table>	13 X 12	156	1 X 13	13	<table border="1"> <tr><td>montées en R2</td><td>18</td></tr> <tr><td>descentes de R2</td><td>18</td></tr> <tr><td>Montées de D1</td><td>32</td></tr> <tr><td>Descentes en D1</td><td>32</td></tr> </table>	montées en R2	18	descentes de R2	18	Montées de D1	32	Descentes en D1	32
montées en R2	14																										
descentes de R2	18																										
Montées de D1	25																										
Descentes en D1	42																										
13 X 12	156																										
1 X 13	13																										
montées en R2	18																										
descentes de R2	18																										
Montées de D1	32																										
Descentes en D1	32																										
268	281				264																						

10 à 12 descentes en D1 par District

PROJET 3 LIGUE - Organiser Une pyramide plus cohérente 3 – 6 - 12

Se rapprocher progressivement sur 2 saisons du nombre équipes en ligue de 10%

Avant Crise	Nb Eq 20/21	Pyram 20/21	Passage de 2020/21 à 2021/22	Montées - Descentes	Nb Eq 21/22	Pyram 21/22	Passage de 2021/22 à 2022/2023	Nb Eq 22/23	Pyram 22/23	mouvements en cible
28	36	3 Gr de 12	montées en N3 descentes de N3 Montées de R2 Descentes en R2	3 3 9 9	36	3 X 12	montées en N3 descentes de N3 Montées de R2 Descentes en R2	3 3 9 9	3 X 12	montées en N3 descentes de N3 Montées de R2 Descentes en R2
72	76	4 X 12 2 X 14	montées en R1 descentes de R1 Montées de R3 Descentes en R3	9 9 14 18	72	6 X 12	montées en R1 descentes de R1 Montées de R3 Descentes en R3	9 9 18 18	6 X 12	montées en R1 descentes de R1 Montées de R3 Descentes en R3
168	169	13 X 12 1 X 13	montées en R2 descentes de R2 Montées de D1 Descentes en D1	14 18 25 42	156	13 X 12	montées en R2 descentes de R2 Montées de D1 Descentes en D1	18 18 27 39	12 X 12	montées en R2 descentes de R2 Montées de D1 Descentes en D1
268	281				264			252		



10 à 12 descentes en D1 par District

PYRAMIDE TRANSITOIRE 2020-2021 (District)

Suite à l'arrêt des compétitions au mois de mars dernier, le COMEX dans son PV du 16 avril 2020, a précisé les règles propres aux championnats des Ligues et des Districts.

Aucun groupe d'un championnat ne pourra être composé de plus de 14 équipes. Toutefois, la Ligue ou le District pourra, sur décision de son Comité de Direction, créer une poule supplémentaire dans un championnat mais sous réserve que toutes les poules dudit championnat soient composées au maximum de 12 équipes.

Nous avons 81 équipes en District 1, et plutôt que d'avoir des groupes à 12, 13 ou 14, nous avons choisi de créer un groupe supplémentaire en District 1.

Nous avons la possibilité de pérenniser ce groupe supplémentaire, mais cela mettrait en danger notre pyramide et notamment pour le District 4, qui à moyen terme pouvait disparaître (surtout lorsque nous voyons toutes les difficultés que la commission sportive a rencontrées pour créer les groupes cette saison.

Ainsi, la pyramide transitoire 2020 / 2021 permet un retour à la pyramide initiale dès la saison 2021 / 2022, comme préconisé par le COMEX.

C'est ainsi que pour cette saison 2020 / 2021 il n'y aura qu'une seule accession en division supérieure.

Avec un groupe de moins en District 1 la saison 2021 / 2022, il y aura par conséquent davantage de descentes dans les divisions :

- District 1 : les 12^{ème}, 11^{ème} et 10^{ème} de chaque groupe, plus le moins bon 9^{ème} des 7 groupes.
- District 2 : les 12^{ème} et 11^{ème} de chaque groupe, plus les 6 moins bons 10^{ème} des 10 groupes.
- District 3 : les 12^{ème} et 11^{ème} des groupes de 12, le 11^{ème} des groupes de 11, le 10^{ème} du groupe de 10 (car réglementairement le dernier descend), plus le moins bon 10^{ème} des autres groupes.

Projet DISTRICT

RETOUR PYRAMIDE INITIALE										
DIV	Nb Eq 19/20	Pyram 19/20	accession 19/20 Pas de descentes	Nb Eq 20/21	Pyram 20/21	Passage de 2020/21 à 2021/22	Nb Eq 21/22	Pyram 21/22	Passage de 2021/22 à 2022/2023	Nb Eq 22/23
D1	72	6 Gr de 12	montées en R3	7	7 Gr de 12	montées en R3	7	6 Gr de 12	montées en R3	7
			descentes de R3	3		descentes de R3	9		descentes de R3	7
			Montées de D2	21		Montées de D2	10		Montées de D2	18
			Guiscriff D56 > D29	1		Descentes en D2	24		Descentes en D2	18
D2	120	10 gr de 12	Descentes en D2	6	10 gr de 12	montées en D1	10	10 gr de 12	montées en D1	18
			montées en D1	21		descentes de D1	24		descentes de D1	18
			descentes de D1	6		Montées de D3	12		Montées de D3	24
			Montées de D3	24		Descentes en D3	26		Descentes en D3	24
D3	144	12 Gr de 12	Guiscriff D56 > D29	1	12 Gr de 12, 11 ou 10 **	montées en D2	12	12 Gr de 12	Montées en D2	24
			Descentes en D3	10		descentes de D2	26		descentes de D2	24
			montées en D2	24		Montées de D4	12		Montées de D4	24
			descentes de D2	10		Descentes en D4	21		Descentes en D4	24
D4	125	11 Gr de 11/12	Descentes en D4 *	13	12 Gr de 10, 11 ou 12	montées en D3	12	12 Gr de 11/12	montées en D3	24
			montées en D3	27		descentes de D3	21		descentes de D3	24
			descentes de D3	13						
	461			470			472			472

Quittent la division

Arrivent dans la division

* 2 FG dans 1 groupe de D3

** 5 équipes se sont désengagées et non remplacées, le nombre des équipes de D4 pouvant accéder étant épuisé

Saison 2020-2021

District 1
84 équipes 7x12

	1	2	3	4	5	6	7
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

accession en R3 7
descente en D2 24

District 2
120 équipes 10x12

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

accession en D1 10
descente en D3 26

District 3
139 équipes 8x12 - 3x11 et 1x10

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

accession en D2 12
descente en D4 21

District 4
128 équipes 1x12 et 6x11 et 5x10

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

accession en D3 12

Saison 2021-2022

District 1
72 équipes 6x12

	1	2	3	4	5	6
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

accession en R3 7
descente en D2 18

District 2
120 équipes 10x12

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

accession en D1 18
descente en D3 24

District 3
144 équipes 12x12

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

accession en D2 24
descente en D4 24

District 4
136 équipes 5x12 et 7x11

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

accession en D3 24

13/ Intervention du docteur Joseph LE VERGE, Président de la commission médicale, Médecin Fédéral

SAISON 2019 - 2020 = COVID 2019 - 2020

La COVID est un virus inconnu qui a touché tout le monde entier une pandémie .

- La Covid a surpris tous les mondes : politique, économique, scientifique, médical, sportif etc...
- La Covid est passée au travers des mailles malgré les énormes progrès de la recherche médicale récente,...
- Cette absence de maîtrise amène à se poser de multiples questions.

Quelques chiffres (au 01/09/2020)

850 000 décès dans le monde (chiffre sous évalué)

180 000 décès aux États-Unis

121 000 décès au Brésil

40 000 décès en Italie

30 000 décès en France

9370 décès en Allemagne

On nous l'avait présenté comme **une sorte de grippe au départ**

Nombre de décès par la **grippe en 2019 en France : 12 000**

Des nouveautés sont apparues pour rythmer nos vies

- Confinement, déconfinement, télétravail, chômage partiel, etc
- Le masque, la solution hydro-alcoolique, le désinfectant, lavages des mains,
- La distanciation physique
- La quatorzaine puis la semaine d'isolement

Le masque est porté même dans la rue.

Finies la bise et les accolades : c'est « check » du poing ou du coude !

La fiche covid fait partie du dossier du sportif (cf licence)

Le questionnaire covid est intégré dans le questionnaire médical classique

La FFF puis la LBF demandent de nommer 1 responsable ou référent covid dans chaque club.

Quelle est sa responsabilité pénale en cas de « cluster » dans le club?

Les matchs sont reportés pour cause de covid à partir de 3 cas positifs.

De nombreuses interrogations existent sur le futur proche. De nombreuses activités avec contact rapproché programment une saison blanche

Comment va se passer l'hiver prochain : y-aura-t-il une deuxième vague ?

La sévérité du virus va-t-elle diminuer? Ça semble être le cas... La diminution du nombre de spectateurs dans les stades a-t-elle un effet réel sur la circulation du virus?

Le port du masque ne serait-il pas suffisant?

La covid a changé notre mode de vie, nos habitudes tant au travail que dans notre vie sociale et dans le sport.

« Il va falloir vivre avec ce virus un certain temps »

Pas de traitement et Pas de vaccin avant 2021 ?

Notre sport a été arrêté par la covid et il reprend dans des conditions très particulières avec l'application des gestes barrières qui sont difficiles à tenir dans un sport de contact.

De nombreuses mesures sont prises pour lutter contre la covid.

On ne saura qu'après si elles sont nécessaires et efficaces. Il est donc difficile de faire un point sur le sujet un mois à l'avance puisque cela change tous les jours.

La présentation est suivie d'un échange important et intéressant entre d'une part les dirigeants présents et d'autre part le Docteur LE VERGE, le Président de la Ligue et Le président du district.

14/ Informations de la Commission technique par Olivier CADIC, Conseiller Technique Départemental PPF

La démarche du projet départemental

Le projet Départemental répond à une démarche systémique, c'est à dire que l'ensemble des parties du projet est organisé de façon coordonnée.

C'est une démarche spécifique qui permet de structurer méthodiquement et progressivement une réalité à venir et d'envisager des changements durables.

Un projet est défini et mis en œuvre pour élaborer une réponse au besoin d'un utilisateur (pratiquants, clubs, joueurs, éducateurs), et il implique un objectif et des actions à entreprendre avec des ressources données.

Tout en respectant la méthodologie de projet et ses étapes

Analyse

Objectif généraux

Axes d'amélioration

Actions

Suivi et évaluation

Un projet est donc caractérisé par :

Introduction d'une nouveauté dans un système existant ou créer un nouveau système et des actions spécifiques et nouvelles qui construisent une réalité à venir et pour laquelle on n'a pas encore d'équivalent exact (féminisation, sport santé, handisport, sport adapté, agrément collectif, centre de perfectionnement gardien).

Organisation temporaire, c'est-à-dire avoir un début et une fin, marqués par des événements identifiables (identifier de véritables périodes, détectons, formations, 3 phases de labellisation, foot à l'école, finales départementales, journées nationales des débutants)

L'Equipe Technique Départementale CONSEILLER – ACCUEILLIR - DEVELOPPER

Olivier CADIC

Conseiller Technique départemental



Renaud FAROU
CTD DAP PRATIQUE EN DEVELOPPEMENT



Maëlle CARGOUE
ASSISTANTE TECHNIQUE DEPARTEMENTAL
FÉMINISATION DU FOOTBALL
& PRATIQUES DIVERSIFIÉES



Mickaël GRALL
CTD DAP FOOTBALL EDUCATIF



Jérémy LAOT
AGENT DE DEVELOPPEMENT



PROJET EDUCATIF

Promotion des métiers du sport

Formation fédérale

Organisation et encadrement des modules U6-U7

Organisation et encadrement des formations CFF1 et CFF2

Participation à l'encadrement des enseignants du premier degré

Développement du sport de haut niveau

Détection U13

Prévention par le sport et protection des sportif(ve)s

Suivi et relations clubs et volontaires dans le cadre de l'agrément collectif du District

Mise en place d'actions citoyennes et responsabilisantes (Cartons Vert, Arbitrage des jeunes par les jeunes, ...)

Promotion pour le plus grand nombre

Mise en place et suivi des différentes pratiques de base pour les U6-U19 & organisation et animation des journées événementielles pour les 5-18 ans

Observation / Coordination de rencontres et de plateaux en lien avec le football de base

Encadrement de séances dans les clubs ou centres de perfectionnement (Soutien pédagogique clubs)

Structuration des projets de clubs dans le football de base Participation à l'animation du label Jeune FFF

Mise en place et suivi du Programme Éducatif
Fédéral

Organisation et animation du programme du Football à l'école primaire

PROJET FORMATION ET POLE DE PERFORMANCE FEDERALE

Développement du haut niveau

Structuration, suivi et évaluation des sections sportives
Animation du réseau des responsables élite jeunes
Détection
Mise en place et suivi centre de perfectionnement
Mise en place, animation et suivi du plan de détection
Suivi des joueurs et joueuses à potentiel
Promotion pour le plus grand nombre

Mise en œuvre de la politique ministérielle pour le sport scolaire

Promotion des pratique pour tous
Label jeunes /PEF
Séminaires des cadres techniques
Participation à la vie la fédérale (cd, bd et commissions associées

Promotion des métiers du sport

Formation professionnelle continue
Développement de l'emploi sportif
Formation fédérale et professionnelle
Mise en place du calendrier des actions
Mise en place des formations complémentaires
Encadrement des formations éducateurs au plan régionale et départementale
Animation du réseau de formateurs

Agrément collectif volontaires service civique

Gestion et animation de l'agrément collectif donné au district pour nos clubs concernant l'accueil de volontaires en service civique

PROJET « PRATIQUES EN DEVELOPPEMENT »

Promotion des métiers du sport

Organisation et encadrement des modules découvertes « futsal , AFU, beach soccer, formation animatrices »

Organisation et encadrement des modules découverte "Handicap" et « Citoyenneté »

Participation aux formations du secteur

Promotion pour le plus grand nombre

Mise en place, suivi et évaluation de la pratique féminine

Développement du sport de haut niveau

Détection u13 à U16 féminines, futsal et « beach soccer »

Prévention par le sport et protection des sportif(ve)s

Actions vers les pratiques loisirs (« futnet », foot à 5)

Encadrement d'actions dans les territoires carencés et QPV (Foot rural & urbain)

Coordination des actions en lien avec le programme de réduction des inégalités (PRI)

Promotion pour le plus grand nombre garçons et féminines

Mise en place de la politique pour les personnes en situation de handicap

Promotion des pratiques sportives pour tous

Futsal, beach, futnet, foot santé, foot loisir

LA REUSSITE DU PROJET DEPARTEMENTAL

ADHESION DE TOUS

TRAVAIL EN COMMISSION

COMMUNIQUER, INFORMER, ECHANGER

PLANIFICATION JUDICIEUSE

QUALITES DES RESSOURCES HUMAINES

EVALUER, SUIVRE SON ACTION

15/ Résultats des élections.

PV de la commission électorale

« RESULTATS DES ELECTIONS AU COMITE DE DIRECTION
DU DISTRICT DU FINISTERE

Le district est composé de 226 clubs disposant de 507 voix.

186 clubs représentant 433 voix, étaient présents à l'assemblée générale.

182 clubs ont participé au vote, disposant de 429 voix.

N'ont pas participé au vote :

Votants : 429

Nuls : 6

Exprimés : 423

Contre la liste présentée : 21 voix

Pour la liste A.LE FLOCH: 402 voix.

La liste présentée par M. Alain Le FLOCH, ayant obtenu la majorité absolue des voix, est déclarée élue.

Pour la commission électorale :

Le Président
Alain GOASGUEN

Le secrétaire :
Pierre FURIC

16/ Intervention du président de la liste élue

Alain LE FLOCH, tête de liste remercie tous les présidents et les dirigeants représentant les clubs , qui ont témoigné au travers du vote leur confiance en l'équipe présentée. Comme indiqué dans le projet de la mandature 2020/2024, il fera tout pour apporter le maximum d'aide à tous les clubs qui en auront besoin et respectera les 7 axes présentés, et cela dans l'intérêt des clubs , des dirigeants et des licenciés.

17/ CLÔTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE par Monsieur Jean Claude HILLION, Président de la Ligue de Bretagne de Football.

Jean Claude HILLION, tient à remercier les participants par leur écoute, leur participation et les membres du Comité Directeur pour l'organisation de cette Assemblée Générale, remercie la municipalité de Châteaulin pour la mise à disposition de la salle de Coatigrach.

Il annonce la prochaine Assemblée Générale de la Ligue le 5 décembre 2020 à 9h à SAINT GREGOIRE. (Depuis la date a changé , c'est prévu le 19 décembre par visioconférence, à partir du siège de la Ligue).

FIN de L'ASSEMBLEE GENERALE à 11h 45.

18/ Décorations :

Médaille d'or de la Fédération Française de Football :

Denis LE DEZ

Médaille d'argent de la Fédération Française de Football :

Laurent ABGRALL

André FERELLOC

Michel PONDAVEN

**Programme éducatif fédéral
« PEF DU MOIS » 2019 – 2020**

Août : GJ Cap Caval Plomeur Penmarch

Septembre : FC Le Relecq Kerhuon

Octobre : US Concarneau

Novembre : JU Plougouven

Décembre : GSY Bourg Blanc

Janvier : Quimper Ergue Armel FC

Février : ES Mignonne

Mars : AS Plobannalec Lesconil

Avril : AS Brestoise

Mai : Quimper Kerfeunteun F

Club « PEF » Saison 2019 – 2020

Pour la 2ème année consécutive :

GJ Cap Caval Plomeur Penmarch

Opération « clubs -100 licenciés »

Tous les clubs ayant moins de 100 licenciés reçoivent une dotation

Opération « gourdes

Les clubs ayant commandé des gourdes doivent les retirer en sortant.



Le Président du district

Le Secrétaire Général